

Faut-il jeter le manche après la cognée?

L'opinion publique et la suppression du bureau des recherches de la Commission métropolitaine — Les archi tectes s'émouvent — Bravo!

Dans le *Standard* de samedi dernier, un groupe d'architectes, s'intitulant *Architectural research group*, publie une communication qui mérite de retenir l'attention. Il s'agit de la disparition du bureau des recherches municipales de la Commission métropolitaine.

Ce groupe d'architectes déplore, il va de soi, cette suppression qui s'est produite, au mois de mars dernier, on se le rappelle, parce que la création du bureau a été déclarée illégale. En d'autres termes, les juristes que la Commission a consultés en sont venus à la conclusion que ce corps n'a pas le droit de défrayer à même son budget les dépenses de cette organisation.

Les correspondants du *Standard* rappellent brièvement le travail du bureau des recherches. C'était, disent-ils, un véritable laboratoire de recherches municipales. La qualité du travail suscitait l'admiration. Les rapports n'étaient point volumineux, mais complets. Grâce à ce bureau, on pouvait entrevoir la correction des maux dont nous souffrions par des méthodes scientifiques et non pas par du *guess work* — en allant à tâtons.

Au moment où cette décision grosse de conséquences a été rendue publique, l'un des conseillers municipaux les plus éveillés aux problèmes sociaux, M. Edmonson, a laissé entendre, dans une causerie qu'il donnait devant l'Association des architectes de Montréal, que le bureau des recherches renaitrait de ses cendres fraîches sous une autre administration, mais avec les mêmes collaborateurs. Cependant, les correspondants du *Standard* s'émouvent. Cette déclaration remonte à plus de six semaines, disent-ils, et depuis c'est l'inaction, à telles enseignes qu'il y a lieu de croire à une répétition de l'histoire ancienne, à la disparition définitive d'une institution utile et hautement bien-faisante.

Les administrateurs municipaux continueront donc à rechercher leur voie à l'aveuglette et à tâcher de deviner les causes de nos maux. Les techniciens ne crient pas, en effet, que, placé sous la tutelle municipale, ce bureau d'urbanisme puisse être bien administré. C'est laisser entendre que la Commission métropolitaine est dans une situation supérieure au Conseil municipal de Montréal. Mais on n'ose pas dire franchement ces choses parce que cette supériorité tient, en effet, à une condamnation implicite du régime démocratique. On l'a plus d'une fois noté, à la Commission métropolitaine s'avère un esprit différent de celui qui règne au Conseil municipal, bien que celle-ci soit composée d'une majorité des membres de celui-ci. Cette différence provient de ce que la Commission métropolitaine, dont les membres sont élus au second degré et dont les séances ont lieu à huis clos, est soustraite à toutes les entreprises de l'électoratisme et, pour tout dire, à tout souci démagogique.

Au vrai, fils de la Commission métropolitaine, le bureau des recherches ne courait pas, lui non plus, la publicité; et les correspondants du *Standard* ont raison d'affirmer qu'il fonctionnait avec la discrétion et la prudence d'un laboratoire. Il ne se hâtait pas de faire connaître ses conclusions. Il voulait être d'abord bien assuré de leur exactitude. Mais, pour les initiés, il n'en faisait pas moins un travail constant et progressif. Il avait, notamment, rassemblé une bibliothèque considérable, l'une des mieux montées d'Amérique, peut-être, pour une ville de l'importance de Montréal, sur tous les problèmes municipaux et, singulièrement, sur l'aménagement urbain. Il avait également organisé des conférences par des techniciens de valeur, dont M. Eugène Baudouin, urbaniste distingué, mais surtout connu au Canada en qualité d'architecte en chef de la "Maison de France", à Ottawa.

Ce même organisme s'occupait parallèlement de la publicité touristique et les correspondants du *Standard* n'exagèrent en rien quand ils notent que les affiches étaient conçues et exécutées avec bon goût, selon les meilleures données de l'art publicitaire.

Enfin, ce même bureau de recherches préparait l'avenir. Il avait invité le Congrès international de l'habitation à tenir ses séances à Montréal en 1943, ce qui aurait permis à nos architectes de prendre contact avec de plus grandes autorités dans l'art de l'aménagement urbain.

"Par des enquêtes soignées", continue le mémoire déjà cité, "le bureau des recherches se préparait à nous faire voir pourquoi Montréal est comme il est aujourd'hui, et

une cité où les terrains vagues et les constructions dégradées voisinent avec l'édifice de la Bourse; une cité autrefois fameuse par le nombre de ses arbres et qui devient, petit à petit, désertique; une cité où l'on rase les immeubles pour échapper aux impôts excessifs; une cité où les régions lépreuses grandissent continuellement, où la contrée périphérique se rait de rues asphaltées, droites, monotones et bordées de vilaines maisons de briques sans l'enlèvement des parcs et des arbres; une cité où personne ne peut aller souper chez soi à l'heure parce que, à cinq heures, la circulation est embouteillée. Il y a un mois, nous possédions un laboratoire bien équipé, dirigé par des cerveaux intelligents, travaillant à la solution de ces problèmes, mais il était illégal et il n'existe plus."

Les techniciens ne sont pas des politiciens, ceux qui nous intéressent dans le moment le prouvent quand ils cherchent à établir la responsabilité de la disparition du bureau de recherches et ne peuvent admettre que le public ait manifesté de l'aversion pour ce bureau. Le propriétaire trouvait son profit au travail que faisait ce bureau, puisque rien ne peut, comme l'urbanisme, assurer la permanence des valeurs immobilières. Une fois l'aménagement établi, le propriétaire d'immeubles pouvait être assuré — il souffrait d'une façon si aiguë du contraire à l'heure actuelle — que la zone choisie par lui ne changerait pas de destination et que les immeubles qu'il aurait construits ne seraient pas dépréciés par le voisinage de constructions sans art et sans valeur.

Conséquemment, conclut l'*Architectural Research Group*, ce n'est pas le public qui est cause de la suppression du bureau de recherches. La Commission métropolitaine a été créée par le Parlement de Québec. Celle-ci, à son tour, a créé le Bureau des recherches municipales, et si ce bureau des recherches est illégal, le Parlement de Québec pouvait le légaliser.

Ce raisonnement serait logique s'il ne partait de prémisses fausses. On y prend pour acquis que l'opinion publique est préparée à accueillir une intervention rigoureuse et salutaire du pouvoir central pour imposer chez nous les lois de l'urbanisme, qui ont eu ailleurs de si excellents effets. Maintes fois ici nous avons demandé que cela soit fait, maintes fois nous avons écrit que le souci du respect de l'autonomie municipale doit s'arrêter quand il s'agit des intérêts supérieurs d'une ville comme Montréal, où l'on ne peut espérer voir jamais les édiles imposer d'eux-mêmes un aménagement urbain sérieux, vraiment digne de ce nom. Mais le hic, c'est que cette opinion publique joue un rôle prépondérant et qu'elle n'est pas encore prête à accepter l'idée de contrainte, de réglementation dans ce domaine. Propriétaires, locataires, associations de tous genres ne sont pas encore disposés à prêter l'évangile de l'urbanisme et c'est cela qui paralyse les politiciens.

Un humoriste serait tenté de conseiller de jeter élégamment le manche après la cognée. A une époque où toutes les grandes villes accueillent l'urbanisme, cela deviendra une originalité d'une grande valeur touristique que d'y tourner le dos. On viendra chez nous comme on va vers une curiosité, vers un anachronisme colossal. Cet attrait s'ajoutera à celui de nos belles escaliers, qui incorporent désormais le principal caractère de notre architecture nationale.

Mais il faut se garder de désespérer: il faut continuer, au contraire, avec plus de vigueur et plus d'intensité la campagne d'éducation. Celle-ci n'a pas donné les résultats que l'on en attendait et que le travail continu, persévérant et discret du bureau des recherches est fini par obtenir. Mais les architectes sont, à tout prendre, une organisation puissante et qui n'est point dépourvue de prestige, leur tort, nous semble-t-il, a été dans le passé de ne point se mêler assez aux œuvres sociales, de ne point se préoccuper suffisamment d'urbanisme, de se confiner à un travail trop individualiste. Qu'ils changent de méthode et, comme nous en avons maintes fois exprimé le désir, qu'ils ne perdent aucune occasion, dans toutes les questions qui sont de leur ressort, de faire connaître franchement, courageusement leur opinion au public et à ses mandataires.

Le manifeste de l'*Architectural Research Group* est, à ce point de vue, un pas dans la bonne direction.

Louis DUPIRE

La conscription ne s'appliquerait à l'Irlande du Nord qu'en cas d'urgence

La Grande-Bretagne ordonne l'expulsion d'un certain nombre d'Allemands "indésirables"

Londres avisera Berlin que le gouvernement anglais n'a pas l'intention de négocier un nouvel accord naval

LONDRES, 2. (A.P.) — La Grande-Bretagne a pris aujourd'hui des mesures pour empêcher la diffusion de la doctrine naziste chez elle en ordonnant l'expulsion d'un certain nombre d'Allemands "indésirables". Elle s'est attaquée en même temps à la question délicate que pose la conscription en Irlande tout en poursuivant ses négociations pour renforcer le réseau de ses alliances en Europe. Il semble bien que le discours de vendredi du chancelier Hitler n'a modifié en rien la politique étrangère et le "Foreign Office" s'est contenté d'accuser réception de la note allemande qui dénonce l'accord naval anglo-allemand de 1935: le gouvernement anglais avisera le gouvernement allemand qu'il n'a pas l'intention de négocier un nouvel accord naval.

LES EXPULSIONS

Le ministère de l'intérieur a révélé qu'il avait communiqué à l'ambassade allemande une nouvelle liste de nazistes vivant en Grande-Bretagne et auxquels on ne veut plus permettre de résider au pays en raison de leur activité personnelle. Ces personnes auraient reçu l'avis d'avoir à quitter l'Angleterre d'ici quinze jours. La liste renfermait neuf noms d'après le "Voelksischer Beobachter", mais le ministère de l'intérieur n'a pas donné de précisions. On sait cependant que l'un des expulsés est le Dr Gottfried Rosel, le correspondant anglais du "National Zeitung" d'Essen, le journal du maréchal Goering. Le gouvernement anglais avait déjà expulsé il y a quelque temps le chef du parti naziste en Grande-Bretagne, O.-G. Karlowa, son lieutenant, E. P. Himmelmann, et une employée d'une agence de tourisme allemande, Mme Anna-Joanna Wolf; le gouvernement allemand avait rétorqué en ex-

pulsant trois hommes d'affaires anglais qui vivaient en Allemagne depuis des années.

LA CONSCRIPTION

Le premier ministre Chamberlain qui entend mettre sans retard son projet de conscription en vigueur doit avoir des entretiens avec le premier ministre de l'Irlande du Nord, le vicomte Craigavon. La position du gouvernement anglais est assez embarrassante car le vicomte Craigavon a déclaré que les loyalistes de l'Irlande du Nord considéreraient comme un affront le fait d'être exemptés de la conscription tandis que le premier ministre de l'Irlande, M. Eamonn de Valera, a fait savoir qu'il s'opposerait à la conscription des nationalistes irlandais qui se trouvent en Irlande du Nord. Le texte de la loi de conscription qui a été publié hier n'exclut pas l'Irlande du Nord, mais on croit que le gouvernement anglais proposera un compromis à l'effet que la conscription ne s'appliquera à l'Irlande du Nord qu'en cas d'urgence. Les chiffres officiels compilés à Belfast indiquent que la loi de conscription atteindrait en Irlande du Nord 8,000 jeunes gens dont 3,000 seraient hostiles à la mesure. Même si l'on en vient à une entente au sujet de l'Irlande du Nord, on croit que le premier ministre de Valera s'objectera à ce que la conscription atteigne les nationalistes irlandais qui vivent en Angleterre. Comme la loi exempte les citoyens des Dominions résidant en Grande-Bretagne à la condition qu'ils servent dans les forces militaires d'un autre pays de l'Empire, on croit que les Irlandais pourraient s'enrôler dans une armée-fantôme en Irlande et éviter de ce fait de servir dans l'armée anglaise.

L'industrie textile

Pourquoi le gouvernement King a-t-il fait enquête?

Les abus criants révélés à l'enquête menée par M. Turgeon vont-ils se perpétuer? — La Chambre des députés, à Ottawa, mûre pour une intervention législative contre les industries du textile, qui entassent de gros profits et exploitent leur main-d'oeuvre

Après le discours remarquable de M. Maxime Raymond aux Communes

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 2. — A neuf heures vendredi soir, M. J. S. Woodsworth se levait précipitamment et déclarait avec émotion: "Je réclame l'annulation de la loi sur la main-d'oeuvre" (M. Maxime Raymond) de son discours, l'un des plus énergiques et des plus convaincants que j'ai entendus depuis que je fais partie de la Chambre". Compliment spontané à rarement été accueilli d'une façon aussi chaleureuse par la Chambre. Si les gouvernements font preuve d'une lenteur coupable à corriger des maux sociaux évidents

et à porter remède à des situations intolérables, les députés, qui ne sont pas responsables des péchés d'action et d'omission de leur parti, sont incapables de partager l'insensibilité et l'espèce de désintéressement satisfait des chefs. Ainsi apaisent-ils de tout cœur — comme ils l'ont fait vendredi soir — celui de leurs collègues qui a le courage de demander des actes réparateurs.

Ce n'était pas la première fois que le député de Beauharnois-Laprairie attirait l'attention du parlement sur les conditions de travail

(Suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Ces compagnies de textile ont à filer un bien mauvais coton afin de tisser la corde où se pendre.

Un journaliste prétend qu'en l'an deux mille les journaux n'auront plus de suppléments comiques. Il y a déjà fort longtemps qu'ils ne sont plus comiques.

On dit de Mussolini qu'il n'a plus le type italien, ayant perdu le sourire. Allez donc sourire, si vous êtes l'associé d'Hitler.

Pourtant, à en juger par ses photographies, le gros Goering pourrait justement s'appeler, en abrégé, le gros Gai... Car il rit à pleines dents.

Hitler a modernisé une chanson yankee, et chante tout le temps: Dantzig... Dancing with tears...

Tout le monde veut de quoi, — sauf si ce "de quoi", c'est des taxes.

Nous ne nous battons pas pour Dantzig, écrit le *Star*, mais nous défendons la cause de l'Empire. Il a raison, en quelque sorte. Car de Vienne à Prague, de Prague à Memel, de Memel à Dantzig, cela empire...

Internationaliser Gibraltar? Londres y consentira-t-elle? Pourvu que Berlin y consente et Rome aussi...

C'est sans doute pour faire plaisir aux Allemands qu'on envoie le *Von Tirpitz* en tournée royale. Le *Republique*, ça son-

nait trop mal, c'était trop belliqueux.

Londres hésiterait à conclure avec Moscou, de peur de déplaire au Vatican, prétend un correspondant. Haute fantaisie. En diplomatie comme ailleurs, Londres pratique le mot du politicien réaliste du XIXe siècle: "Londres n'a ni amis ni adversaires, Londres n'a que des intérêts." Or l'intérêt est la mesure des actions, surtout pour Londres.

Le major-général-sénateur-honorable William-Anthony Griesbach, C.B., C.M., C.D.S.O., V.D.K.C., — en résumé le sénateur Alphabet Griesbach, — veut que le Canada ait son industrie des armements... C'est ça. Qu'on arme le Canada, mais qu'on licencie l'alphabet.

Bouts rimés:

Gouttes-vous le fricassé, Cette incommode macédoine, Faite de nonnes et de moines, Que dimanche "Cé-La-Ah-Cé", Plein de piment Ray Ventura, A grand pignon fritura.

Dans la sainte Qu'est sa cuisine: Qu'un larbin polisson, Servit avec du kique, Pour clore la saison De l'heure Catholique?

C'est cet épais ragout, Au fort reluit d'égout, Qu'un jour dominical Offre l'épave journal. Comme le veut son fondateur, "Des Canyans le serviteur".

Ne serait-il pas temps Qu'une nouvelle Ligue Ergist une digue Contre ce flot glissant? Le Grincheux

Notes outouaises

Amédée Denault

Il ne faudrait pas avoir "roulé sa bosse" et quelque peu "blanchi sous le harnais" pour que le récent décès de M. Denault ne mette rien sous la plume de son "excellent compagnon de voyage", comme il nous appelait à notre dernière entrevue, il y a quatre ou cinq ans. Deux anciens journalistes qui se rencontrent, c'est plus que la menace d'une chronique ou deux, c'est presque toujours la résurrection d'une époque. Dans le bureau bruyant et enfumé, ce matin-là, de Louis Francoeur à Québec, nous étions quatre-vingts fumeurs, nous avions dit à M. Denault, qui s'y trouvait de passage avec sa jeune femme de deux ou trois jours. Un même sentiment confraternel nous avait fait rencontrer un moment auparavant du condottiere susnommé, qui n'était rien moins, ce jour-là, que candidat aux honneurs électoraux, au provincial. En le voyant entouré de partisans échauffés, en partie par son élocution, je n'avais pu m'empêcher de lui répéter laquetterie du mot de sir Wilfrid Laurier à l'égard de "sir" George Foster en 1904: "Sorry I can't wish you luck!" Puis, craignant pour mon jeune fils cette atmosphère un peu chargée, j'avais demandé à la parfaite secrétaire, mademoiselle Denault, des nouvelles de son père, qui se trouvait justement dans l'immeuble et que nous étions allés saluer. "Mon compagnon de 1913!" s'était écrié M. Denault, toujours le même après cette vingtaine d'années écoulées depuis notre course transcanadienne jusqu'au pied des Rocheuses. Je dis "course", parce qu'après avoir voyagé ensemble

jusqu'à Winnipeg, nous nous étions séparés à cet endroit, après une visite étonnante à sir Joseph Dubuc, connu en Europe l'année d'avant et que je ne devais plus revoir. Nous avions continué notre route séparément. M. Denault n'avait fait que deux de sa "passe" du National alors qu'il utilisait celle qui lui restait du Pacifique; (mais n'en dites rien à Melançon ni à Raoul Cloutier). Trente-six heures de trajet depuis le vendredi soir, et j'arrivai le premier par cinq minutes à Edmonton, le dimanche matin. Le reste est de l'histoire du Canada, bien que cet événement soit le seul de nos fastes qui ait échappé à Jean Bruchési, si j'en crois la flatteuse étude que vient de lui consacrer un rédacteur de Paris-Canada. M. Denault remplissait dans ce voyage d'officielles fonctions, celles de représentant de l'Action Catholique, de Québec, au grand Congrès de la Langue française en Alberta qui allait avoir lieu. C'est pourquoi une délégation du Comité l'attendait à la gare, tandis que je devais me contenter pour ma part d'Auguste Galois, qui depuis, mais alors... est devenu québécois. Notre dernière rencontre, l'année précédente avait eu pour cadre le Trianon-Lyrique ou la Place de la Concorde, et "il" en avait à me rappeler, qui voudrait dire chroniques, et ce n'est pas de M. Denault que je parle en ce moment, bien entendu.

Je retrouvai ce dernier le lendemain soir, à la première séance solennelle du Congrès, où l'invité d'honneur n'était autre que M. Henri Bourassa, qu'accompagnait Georges Pelletier. M. Denault prit alors son premier contact avec l'Alberta français, auditoire venu d'une trentaine de paroisses de la ronde, et qu'il était étonnant de regarder et d'entendre, à pareille distance du

vieux Québec. C'était entre autres motifs pour celui-là que j'avais voulu franchir ces milliers de milles: un auditoire, une foule des nôtres au pied, pour ainsi dire, des Rocheuses elles-mêmes, et le n'étais pas déçu. Saint-Emile de Légal, Lamoureux ou Saint-Paul des Métis offraient par leurs délégations le même spectacle intensément "canadien" que l'eussent fait Beauport, Longueuil ou Saint-Pascal. Et tous frémissaient d'envie d'entendre M. Bourassa, qui ne devait cependant prononcer que le lendemain sa harangue maternelle, et dut se limiter, le premier soir, à quelques phrases obligées pour expliquer que "son respect bien connu pour l'autorité" l'empêchait de contrevenir aux arrangements du programme. Il n'était pas de même pour M. Denault, dont l'allocution correcte et toute chaleureuse justifia dès les premières phrases le choix qu'on avait fait à Québec. Puis le congrès se déroula... et les destins s'accomplirent, puisque votre serviteur resta dans la place, à titre de secrétaire de la Société nationale, ce qui lui permit de prendre part, l'année suivante, à un autre congrès semblable, l'énergique direction du nouveau président M. Wilfrid Garpey, qui devint peu après ministre des Municipalités. C'est l'époque glorieuse où je me trouvai un jour assez riche pour faire l'acquisition d'une pétarade molocycllette, dont il parait que les échos de la rivière Saskatchewan retentissent encore par les temps de chinook; mais on sont les trahis d'antan! Dans le collage de l'enseigne "Au Vieux Québec" nous étions cinq "bachelors", qui vintèrent pour une partie de cartes occasionnelle, soit le juge Cam. Noël, soit l'éminent organisateur de Québec, M. Gustave Gagnon en promenade chez son gendre le futur sénateur

"Il est gentil, "Votre Couvent", Estimez-le, mesdemoiselles: Sans doute on vous l'a dit souvent, Il est gentil votre Couvent. Parfois badin, parfois savant, Mélangé d'histoire et de nouvelles, Il est gentil votre Couvent. Estimez-le, mesdemoiselles, Tel est mon humble sentiment"

Ce dernier vers servira, si l'on veut bien, de mot de la fin à ces notes prolongées: chrétien modèle et militant, chef de famille glorifié dans sa femme et ses enfants, gentilhomme de lettres et fidèle à Dieu et à ses amis comme aux humbles et dévoués qu'impose chaque jour, tel est Amédée Denault "tel est mon humble sentiment".

Ernest BILODEAU

Bloc-notes

Premier contre-coup

La loi anglaise sur la conscription en temps de paix vient d'avoir un premier et formidable contre-coup.

Le cardinal McRory, archevêque d'Armagh, et ses collègues des six comités qui relèvent du gouvernement de Belfast déclarent: Nous sommes convaincus que toute tentative d'imposer la conscription ici serait désastreuse. Notre peuple a déjà été soumis à la plus grave des injustices en étant séparé de l'une des plus vieilles nations de l'Europe et privé de ses droits civiques fondamentaux dans son propre territoire.

En de telles circonstances, le contraindre à combattre pour son oppresseur l'excellerait probablement à l'indignation et à la rébellion. Ceci serait considéré par les Six comités, mais dans l'Eire et partout où ils vivent dans le monde entier, comme un outrage

A continuer

La manifestation d'amitié canadienne-française-ukrainienne, qui a eu lieu dimanche, à Saint-Viateur d'Outremont, a obtenu un indiscutable succès.

La meilleure preuve, c'est qu'on entendait partout dimanche cette réflexion: Il ne faut pas que les choses en restent là, il faut continuer ce mouvement.

Nous croyons savoir que les choses n'en resteront pas là et que la Saint-Jean-Baptiste prépare dans ce domaine d'intéressantes initiatives.

Mais il va de soi, et c'est bien aussi l'intention de la Saint-Jean-Baptiste, que le mouvement doit s'étendre à tous les groupes catholiques similaires.

Il y a là de grandes et fructueuses possibilités.

O. H.

M. W.-H. Pretty

La Gazette de ce matin annonce la mort et les funérailles d'un ingénieur de grande réputation, M. W.-H. Pretty, de Peterborough, Ontario.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler que M. Pretty s'intéressait beaucoup aux petits enfants de Montréal; que, plus d'une fois, il fit même des étrennes aux petits de Nazareth et de Sainte-Justine.

C'était un vieux lecteur du *Devoir*. Nous prions Mme Pretty et le Dr G.-H. Pretty, fils du défunt, d'agréer dans leur grand deuil nos respectueuses condoléances.

EN PAGE 2:

Une autre enquête — L'oeuvre des Petites Soeurs des Pauvres et la port qu'en a Montréal, par Emile Benoit.

Les "Dix" auront désormais leur médaille et leur sceau

Chacun des membres la reçoit des mains de M. E.-Z. Massicotte — Tous les futurs "Dix" en seront également décorés dès leur entrée dans la Société



La médaille des "Dix", oeuvre d'un grand artiste français, Henri Dubois, et frappée à la Monnaie de Paris.



Les Dix auront désormais leur médaille et leur sceau.

Samedi soir, M. E.-Z. Massicotte, chef du service des archives judiciaires de Montréal, a remis à chacun des membres de cette société, présents à la réunion, une médaille d'argent de près de trois pouces de diamètre et d'une ligne et demie d'épaisseur. Le sceau de la société se compose du même dessin que celui du recto de la médaille.

On sait que Les Dix groupent dix écrivains fervents de la petite histoire, recrutés en majorité à Montréal, mais aussi à Ottawa, aux Trois-Rivières et à Québec, pour le moment. L'avenir peut réserver des recrutements choisis en d'autres villes de la province ou du pays. Une fois par mois, les membres de cette société se réunissent autour d'une table copieusement servie et débattent les sujets les plus divers, au hasard des circonstances, avant de s'attaquer aux affaires mêmes de leur société. Hommes de bonne humeur et d'esprit, ils passent des heures agréablement fort agréables, dignes de celles de la Fouchette Joyeuse ou de la Rosse qui dételle.

La jalousie est impossible chez ces messieurs. Ils lui ont tordu le cou dès le début. La société des Dix est une société sans président; la société des Dix est, en outre, une société où, si l'on agite la question d'une décoration, on décide de se décorer tous.

Depuis samedi soir dernier, tous les Dix sont décorés d'une magnifique médaille d'argent, et tous les futurs Dix seront également décorés dès leur entrée dans la société. Pour une fois, on applique la célèbre devise française: *Egalité, fraternité...* Mais, aussi, on a affaire à une élite, à des hommes vertueux.

C'était au tour de M. Massicotte de présider la réunion, de samedi de cette petite république de l'histoire. (Chaque membre préside à tour de rôle les réunions; il n'y a pas de président attitré pour un ou trois ans.) Dans un salon du Cercle Universitaire, entre l'apéritif et les hors-d'œuvre, l'archiviste du palais de justice a annoncé à ses collègues la nouvelle qu'ils n'ignoraient plus: l'arrivée de Paris des médailles impatiemment attendues. Sous prétexte qu'il avait oublié son discours chez lui, M. Massicotte s'est fait très bref pour présenter les lourdes pièces de vieil argent. A son exemple, les récipiendaires n'ont pas abusé de mots. De toute façon, ce 29 avril 1939 restera une date marquante dans les annales de la société. Son secrétaire perpétuel, M. Gé-

rald Malchelosse, principal artisan de sa fondation, dépositaire du grand sceau nouveau, aura chargé d'en relater le solennel événement dans ses procès-verbaux. Et l'histoire, une fois de plus, sera sauve. Il y inscrira que M. Massicotte, de par ses fonctions de président de la société, a remis la médaille officielle des Dix à: M. Gérard Malchelosse, fauteuil no 1; M. Victor Morin, fauteuil no 2; M. Aegidius Fautoux, fauteuil no 3; Mgr Olivier Maugault, recteur de l'Université de Montréal, fauteuil no 6; l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières, fauteuil no 8; M. Aristide Beaugrand-Champagne, fauteuil no 9; M. Montville Boucher de la Bruère, fauteuil no 10; puis qu'il en a mis deux de côté pour MM. Francis-J. Audet, d'Ottawa, fauteuil no 5, et Pierre-Georges Roy, de Québec, fauteuil no 7, parce que ces deux derniers étaient absents, et qu'il a gardé pour lui-même celle qui porte le nom de l'auteur. (Les numéros de fauteuil correspondent à l'ordre d'inscription des membres dans le groupe.)

La médaille des Dix est l'oeuvre d'un grand artiste français: Henri Dubois, et a été frappée à la Monnaie de Paris.

M. E.-Z. Massicotte est un peu le papa de la médaille, du moins de

son recto. Il a eu l'idée des symboles, qu'il a fait dessiner par son fils, professeur de dessin à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

En effet, au recto, outre Les Dix, nom de la société, et *Frater adjuvans* (le frère aide de son frère...), partie d'une citation latine qui constitue la devise, on remarque dix feuilles d'érable qui entourent un volume. Ce sont les dix membres de la société autour de l'histoire, symbolisée par un livre ouvert.

Au verso, l'artiste parisien a utilisé, avec l'approbation de la société, l'une de ses plus belles réussites dans le domaine de la frappe, l'altériorité du génie. Dans une sorte de bosquet, on distingue au loin un minuscule clocher d'église, qu'on peut considérer comme l'emblème de l'histoire régionale ou locale. Cela convient très bien à notre histoire locale, qui est bien souvent purement paroissiale. Au-dessous du nom du titulaire de la médaille, la mention de 1935 rappelle l'année de son entrée dans la société.

Cette médaille est d'une inspiration à la fois bien canadienne et bien française. Elle fait honneur à la société et à ceux qui l'ont composée et réalisée.

Hommage aux Dix! Alfred AYOTTE

Pourquoi le gouvernement...

(Suite de la 1ère page)

et les salaires des employés de la *Montreal Cotton* et de la *Dominion Textile*. Il y a quelques années il prononçait un remarquable discours pour demander au gouvernement de leur donner un jour d'intervention en vue de ramener à la raison un groupe d'exploiteurs. Cette année toutefois M. Raymond est allé beaucoup plus loin. Il est vrai qu'il peut s'appuyer maintenant sur le rapport de l'enquête Turgeon. Le document a une autorité reconnue. M. Bennett a voulu l'an dernier en diminuer le mérite. M. Bennett s'était discrédité à ce propos. L'ancien premier ministre du Canada agissait et parlait comme s'il considérait les directeurs des entreprises textiles comme amis personnels; leur avait accordé des privilèges spéciaux. Il lui était donc impossible de supporter qu'on les en critiquât.

Les excès de certaines gens

M. Maxime Raymond s'est surtout attaché à montrer les excès de tous genres de la *Montreal Cotton* et de la *Dominion Textile*. Parlant de la fermeture de la fabrique de Sherbrooke, décrétée le 15 janvier 1936 par M. Blair Gordon, administrateur-gérant de la *Dominion Textile*, et de la réouverture de la même fabrique deux jours après que le gouvernement eût passé un arrêté ministériel instituant une commission d'enquête, M. Raymond a déclaré: "Le bluff de M. Gordon n'avait pas réussi. Mais il nous donne une idée des procédés inhumains auxquels peut avoir recours ce jeune dictateur, pour chercher à intimider les gouvernements et atteindre ses fins, en exploitant la misère et la détresse des ouvriers". L'entreprise pourtant avait fait assez de profits dans le passé. Une mise de fonds de \$500,000 en 1905 dans la *Dominion Textile*, avait rapporté aux actionnaires, dont sir Charles Gordon et sir Herbert Holt, de 1905 à 1936, une somme de \$14,837,000 en dividendes; et ces actions avaient en 1936 une valeur de \$14,671,105.

A Valleyfield, ville que représente M. Raymond aux Communes, où est située l'usine de la *Montreal Cotton*, la situation est simplement révoltante. Voici le tableau qu'en a fait le député de Beauharnois-Laprairie: "Quand un ouvrier entre à l'usine à six heures du soir pour en sortir à sept heures le lendemain matin et qu'il reçoit \$1.08 pour faire vivre six personnes dont quatre enfants, il ne vit pas, il vit de la misère. On ne peut pas dire qu'il ait la preuve en sa possession, démontrant que les salaires payés varient de \$0.80 à \$2.00, deux fois par mois, pour recevoir son maigre salaire, on le fait attendre pendant des heures à la pluie ou au froid, dans une cour sans abri, et on lui remet sa paie avec un petit papier, grand comme un timbre-poste, sur lequel sont indiqués le montant payé et la date du paiement. Aucune autre indication ne lui permet de se rendre compte à quelles conditions il travaille, si c'est à l'heure ou à la pièce, et s'il a reçu ce qu'on lui doit". On contraindrait les jeunes filles sous peine de renvoi de signer une demande à la Commission du salaire minimum, pour travailler à un salaire inférieur à celui fixe

par la Commission. Depuis que les ouvriers se sont formés en association, ils vivent sous un régime d'espionnage.

M. Raymond a porté un juste et sévère jugement sur l'industrie lorsqu'il a dit: "L'enquête a démontré que l'industriel n'a qu'une préoccupation: obtenir un tarif toujours de plus en plus élevé, produire davantage en remplaçant l'homme par la machine et réduire les salaires — le tout pour augmenter ses profits; et pour arriver à ces fins, tous les moyens d'intimidation sont bons. Est-ce pour satisfaire ces fins que le parlement a accordé à cette industrie le privilège de taxer le consommateur? On se moque du parlement, on se moque de l'ouvrier, on se moque du consommateur. Chaque année le président de la *Dominion Textile* répète dans son rapport que la protection accordée à l'industrie textile est insuffisante pour assurer un rendement raisonnable aux actionnaires, que les ouvriers sont bien traités et bien payés; il trouve même parfois que les salaires sont trop élevés."

Défi au bon sens

Le député de Beauharnois-Laprairie n'a-t-il pas raison de dire que c'est un défi au bon sens que de céder de justice s'accomplisse en vertu de pouvoirs et de privilèges spéciaux, conférés par le parlement? N'est-il pas justifiable d'affirmer qu'une législation énergique s'impose? "Le parlement est suprême, a dit M. Raymond. Il a dans les limites de sa juridiction le pouvoir et le devoir d'agir. S'il ne le faisait pas, il deviendrait le complice de cette exploitation". Aussi M. Raymond n'a pas caché qu'il cède au sentiment du devoir en présentant un projet de loi destinée à établir un contrôle sérieux de l'industrie des textiles. Le salaire, a-t-il déclaré en terminant, est l'élément nécessaire à la subsistance de l'ouvrier; il doit avoir priorité sur le dividende, quand le dividende est payé sur du capital mouillé ou à même des bénéfices réalisés par une taxe imposée aux consommateurs.

La Chambre approuve l'orateur

M. Raymond, comme nous l'avons dit au début, a remporté un vif succès personnel. La Chambre a accueilli ses déclarations avec satisfaction. Elle a souvent applaudi l'orateur. Celui-ci avait complètement gagné à sa cause, comme en fait foi la demande générale d'une mise aux voix dès après son discours.

M. Woodsworth a terminé ainsi son laconique discours: "Il est honnête que nous ayons laissé se perpétuer si longtemps un tel état de choses. S'il nous est impossible de disposer de l'affaire aujourd'hui, je prie le gouvernement de prendre des mesures particulières, de façon que nous y revenions avant la fin de la présente session".

Alors des députés ont crié: "Aux voix!" Le président de la Chambre, "L'heure affectée aux bills d'intérêt privé étant expirée, la Chambre va reprendre la discussion interrompue à six heures. Des députés: 'Non! aux voix!' M. Woodsworth: 'Aux voix!' L'exposé que M. Raymond venait de faire avait converti les députés à l'idée d'une action prompte et énergique. Ils ont compris qu'ils avaient déjà beaucoup trop tardé. C'est en effet en janvier 1936 — il y a trois ans par conséquent — que le gouvernement institua la Commission d'enquête royale. M. le juge Turgeon, auquel on avait confié une autre grande enquête sur le commerce du blé, n'a remis son rapport au gouvernement qu'en 1938. Le rapport du commissaire enquêteur a été discuté l'an dernier. Le gouvernement a donc ce rapport depuis un an. Nous voici à la fin de la session. Le ministè-

Une autre enquête

L'oeuvre des Petites Soeurs des Pauvres et la part qu'en a Montréal

Une internationale qui tient, comme son modèle, l'Eglise catholique — Elle agit pour la paix et selon la charité pendant que chefs d'Etats et diplomates, vingt ans après "la paix", discutent encore pour savoir comment il la faut établir — Le centenaire de la Congrégation et ses cinquante-deux années d'apostolat dans notre milieu

(Premier article)

Un matin de la semaine dernière, le Führer d'Allemagne qui est en bonne voie de devenir le Führer des Allemands, M. Adolph Hitler, s'adressant au Reichstag et, par-dessus celui-ci, par le truchement des ondes de la radio, au monde entier et plus particulièrement au président des Etats-Unis, M. Roosevelt, offrait une rétrospective de sa politique passée en même temps qu'un exposé de sa politique présente et future. Peu de jours auparavant, M. Roosevelt s'était de même servi de la radio pour parler au monde, l'entretenir de propos de paix, pour faire part à M. Hitler d'une invitation à des diplomatiques conversations en vue de l'établissement et du maintien de la paix.

Les chefs de la plupart des grands Etats, France, Grande-Bretagne, Italie, ont pareillement eu recours au même moyen pour faire connaître leurs bonnes intentions, intentions sans doute excellentes mais assomées parfois du ton de la menace. Il y a vingt ans, depuis que la guerre est finie, si l'on peut dire, que les grands pontifes de la politique internationale multiplient les efforts de pacifisme dans le sens d'une paix qui apparait de plus en plus aléatoire et précaire.

Ces conversations prennent maintenant dans d'autres domaines, des radiophoniques. Elles sont si bien comprises qu'on les dirait irradiées et captées par autant de postes branchés sur la tour de Babel. Chacun, à sa façon, parle de paix, sans réussir à se faire comprendre des autres. La confusion grandit à mesure que s'accroît le nombre de ces discours adressés à l'univers. Vingt ans que la guerre est finie; chefs de peuples et de nations, hommes d'Etat et diplomates, pour en convenir, ont signé un traité, puis d'autres traités. Qu'offrent-ils pourtant au monde, ces augures de la politique et de la diplomatie, au pauvre monde affligé, redoutant le sort dont quelques-uns décideront pour lui, de mieux qu'un simulacre de paix, simple simulacre mais déjà pas facile à préserver d'embûches innombrables et sans cesse renouvelées? Le gouffre est toujours béant le long des voies de la haute et grande politique, voies sinuées, dangereusement tortueuses et trop peu pourvues des parapets de la charité.

C'est pourtant une voie ainsi bordée que devrait suivre le monde pour reprendre son cheminement vers le mieux, pour atteindre à ce qu'il cherche avec avidité mais aussi avec aveuglement: la paix, la vraie paix. Une visite de quelques jours que je viens de faire, avec arrière-pensée bien arrêtée d'enquête journalistique, comme de raison, à la maison-mère des Petites Soeurs des Pauvres, rue des Seigneurs, m'a donné la preuve manifeste. Dans le modeste cahier, où les Petites Soeurs tiennent le journal de leur maison, il est fait mention d'une lettre circulaire de la Bonne Mère Générale, — tel est son titre officiel — résidant en France, adressée à toutes les communautés qu'elle dirige, au lendemain du traité de Versailles, 1919: "Il faut être bien reconnaissantes au Bon Dieu pour le bienfait de la paix, qui procure à nos trente maisons exilées le bonheur de pouvoir correspondre avec la maison-mère".

Il n'est pas question de succursales en pays autrefois ennemis, mais de la reprise de la vie de famille par une famille religieuse qui ne connaît pas de frontières, qui veut ignorer et qui ignore les différences et les ambitions de races. Cette admirable congrégation des Petites Soeurs des Pauvres, qui célèbre cette année le centième anniversaire de sa fondation, n'avait pas interrompu l'accomplissement de ses œuvres à cause de la guerre, mais la guerre l'avait gênée. Certaines de ses maisons avaient dû se transformer en hôpitaux militaires, les relations suivies n'avaient pas été possibles entre la maison-mère et plusieurs autres, l'expansion de la Congrégation s'était forcément arrêtée.

Les puissances politiques ayant mis fin aux hostilités, les Petites Soeurs n'ont pas à discuter pendant vingt ans pour savoir comment il faut remettre de l'ordre dans leurs affaires de charité. C'est tout de suite qu'elles sont à l'oeuvre, la route leur est d'avance tracée. Leur pacifisme n'a pas encore manifesté l'intention de légiférer pour ramener ces industriels à la raison.

On peut se demander pourquoi le gouvernement a institué une enquête royale. Pour connaître la vérité, diront les personnes saines d'esprit. Accordez-le. Maintenant, le gouvernement est en possession de la vérité. Il lui en a coûté quelque \$175,000, somme versée en grande partie à des avocats libéraux dont l'un est agent actif du parti à Montréal — pour connaître la vérité. A-t-il dépensé inutilement une somme aussi considérable? Que n'agit-il pas? Le gouvernement, pour toutes fins pratiques, a oublié l'enquête et le rapport Turgeon. Ce qui fait dire aux gens qui ont perdu toute foi dans les hommes politiques, que les agents du parti libéral pourrissent fort bien se servir du rapport Turgeon comme moyen de chantage, en vue de garnir une caisse électoraliste fort pitoyable. A moins que le gouvernement n'agisse et donne suite — même s'il juge nécessaire d'y apporter quelques modifications — au bill de M. Raymond, le lecteur sera en mesure de tirer les conséquences inevitables.

Léopold RICHER

fique conquête du monde, chez toutes les races, parmi tous les peuples, dans les cinq continents, reprend comme si de rien n'avait été. La mission spéciale qu'elles se donnent, envers les vieillards indigents et infirmes, chez les protestants, les schismatiques, les idolâtres aussi bien que chez les catholiques, elles continuent de l'accomplir, en l'amplifiant sans cesse.

Au moment où elles vont en célébrer le centenaire, leur Congrégation, fondée en 1839 par une pauvre fille de pêcheur breton, Jeanne Jugan, compte près de trois cents asiles, en une trentaine de pays, asiles que peuplent cinquante mille vieillards des deux sexes, confiés aux soins de quelque cinq mille Petites Soeurs.

Celles-ci, depuis les commencements, ont baptisé leur Congrégation et ses hospitalisés la *Petite Famille*. Petite famille qui a grandi tout de même, atteinte une taille respectable depuis le temps où Jeanne Jugan, dans la cause de béatification doit s'introduire à Rome, et ses compagnes, Françoise Aubert, Marie-Jamet et Virginie Trédaniel, jetaient, au village de Saint-Servan, en Bretagne, les bases de la communauté.

La *Petite Famille* a des rameaux dans l'univers entier. L'incroyant Charles Maurras a dit de l'Eglise catholique qu'elle est la seule internationale qui tienne. Les Petites Soeurs des Pauvres, Petites Soeurs et leurs hospitalisés appartenant à toutes les races, en sont une autre. Il est vrai que l'Internationale des Petites Soeurs se modèle avec fidélité parfaite sur l'Eglise même, en est comme le double, dans le cadre de l'humilité et de la charité.

La maison de Montréal nous permet de voir comme l'image se conforme au modèle, de juger de la valeur d'humilité et de charité de son cadre.

Il y a plus d'un demi-siècle que les Petites Soeurs sont dans notre ville, hospitalisées à la fois des centaines de vieux et de vieilles, dont un bon nombre d'infirmes ou d'impotents, sans rien exiger, ni même demander en retour, qu'ait simplement chaque jour — on connaît la légendaire petite voiture noire, "presque une voiture cellulaire", a dit quelquefois — la subsistance de leurs protégés et en même temps la leur. Les Petites Soeurs quêtent de tout, sans oublier du tabac à fumer pour leurs vieux, leurs "petits bons hommes", comme elles disent, du tabac à priser pour leurs vieilles, leurs "petites bonnes femmes"; elles ne refusent rien, acceptent avec reconnaissance tout ce qu'on leur offre, des restes, des desserts. Dans la parabole de la multiplication des pains, Notre-Seigneur, après que la foule eut été rassasiée des pains et des petits poissons, ordonne à ses disciples de recueillir ce qui reste. Une telle utilisation est donc d'inspiration éminemment chrétienne et divine. Une œuvre comme celle-là a reçu pour ainsi dire son baptême du Christ lui-même.

Par là qu'elle, augmentée de dons et de legs qui leur viennent par surcroît — aide-toi, le ciel l'aidera, — les bonnes Petites Soeurs ont exercé, depuis cinquante-deux ans exactement, dans notre milieu, leur oeuvre de miséricorde auprès de milliers et de milliers d'indigents qu'elles ont logés, vêtus, nourris, très souvent réconciliés avec eux-mêmes, avec la société marâtre, réconciliés surtout avec Dieu. Elles sont venues d'ailleurs pour soulager les misères de chez nous, sans se faire prier, à la première invitation, parce qu'il y avait des misères à soulager, en n'exigeant rien, n'attendant aucune récompense qui soit de ce monde.

Elles ont passé, elles continuent de passer dans notre ville, devenue fort grande et cosmopolite pour autant, en faisant beaucoup de bien et très peu de bruit. Leur geste est humble et discret, comme l'ample manteau noir à capuchon qui les recouvre et recouvre aussi de ses plis les offrandes en nature qu'elles vont quérir à domicile et dans les magasins.

Au vrai Montréal, tout en bénéficiant de leurs éminents services, a-t-il su le reconnaître? A-t-il seulement assez connu les Petites Soeurs des Pauvres et leur politique de charité discrète, aimable, joyeuse? L'année 1938, celle de leur centenaire, est tout indiquée pour les lui faire mieux connaître, on pourrait dire les lui révéler.

Dans trois ans, Montréal célébrera, lui, son troisième centenaire.

COQUERELLES
EXTERMINÉES
au moyen de la poudre
MYSTERIEUSE
— Cherrier 2164 —

Quelle date?

Voyez ici:

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diète constitue un véritable lavage du sang.
VITTEL GRANDE SOURCE
à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.
EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)
Agent général pour le CANADA
J. ALFRED OUMET
84, St-Paul Est — MONTREAL

L'histoire des Petites Soeurs des Pauvres entre pour une part — mettons la part de Dieu — dans son histoire. Il convient de s'en rendre compte avant que 1942 ne soit arrivé. C'est ce que je me propose de faire dans quelques articles qui suivront celui-ci.

Emile BENOIST

L'harmonium de saint Joseph...

Pour célébrer leurs prochaines fêtes de centenaire, les Petites Soeurs des Pauvres, rue des Seigneurs, No 1035, avaient sollicité le cadeau d'un harmonium à la maison Willis & Co., 1220 ouest, rue Ste-Catherine. C'était au commencement de mars, M. Willis ayant montré à la petite Soeur quêtuse le catalogue de leurs divers instruments, la petite soeur le pria de vouloir bien découper le modèle qu'elle désirait avoir. De retour à la maison, elle plaça la miniature de papier aux pieds de saint Joseph. Le dernier jour du mois consacré à ce grand saint, M. Willis envoyait l'harmonium convoité.

Gloire à saint Joseph et remerciements à la maison Willis & Co.

Nos éphémérides

2 mai 1774

L'Acte de Québec

Onze ans après la cession définitive du Canada à l'Angleterre, un projet de loi fut présenté, le 2 mai 1774, à la Chambre des lords, pour régler la population de la province de Québec. On appela cette loi l'Acte de Québec. Elle accordait à la province une large part de territoire qui, auparavant, avait appartenu à Terre-Neuve. Les catholiques se voyaient confirmer leur liberté de culte dont ils avaient bénéficié durant le régime français et les prêtres eurent le pouvoir de per-

cevoir la dime. Les lois françaises devaient régir les causes civiles et les lois anglaises les causes criminelles. Un conseil fut chargé du gouvernement du territoire, et Londres se réserva de régler les impôts. Un journal anglais publia, après l'adoption de cette loi, le commentaire suivant: "On me dit que la politique de ce projet de loi est de mettre les Canadiens de bonne humeur, afin qu'ils puissent constituer un frein contre les Nord-Américains, de la même manière qu'ils le firent déjà, lorsqu'ils étaient sous la domination de la France". Dès ce moment, en effet, les velléités d'indépendance des colonies inquiétaient sérieusement la métropole.

VIENT DE PARAÎTRE

"Vacances '39"

Cette magnifique publication illustrée, éditée par l'Action Nationale pour amorcer le prochain Concours de Vacances, fera la joie des collégiens, écoliers et écolières... et des éducateurs!

Elle contient, outre les règlements du concours, des photos Tavi, Harvey Rivard, Olivier Drouin, etc.; des interviews de l'abbé Lionel Groulx, Léon Gérin et Jean Bruchési;

des articles du P. Paul Doncoeur, de l'abbé Albert Tessier, de Léon Lorrain, Arthur Laurendeau, François Hertel;

un sketch de Valdembre, des études de Marie-Claire Daveluy, du P. Léon-G. Morin, C.S.C.; du Dr. Georges Préfontaine, des PP. Bernard Taché et Blondin Dubé, S. J., de François-Albert Angers et Roger Duhamel; un poème de Jeanne L'Archevêque-Duguay, et une caricature de La Palme.

Prix: 10c. la douzaine, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent (port en plus: deux sous par exemplaire). Adressez immédiatement votre commande à 2132, rue Marcell, N.D.G., Montréal, ou à la librairie du Devoir.

Embassy
RARE OLD LIQUEUR WHISKY
Mélange et Embouteillé au Canada
CORBY DISTILLERIES LIMITED
13 oz. \$1.20 - 25 oz. \$2.20 - 40 oz. \$3.50

EXPOSITION de NEW-YORK
TOUS DEPARTS DE MONTREAL
● TRAIN SPECIAL, le vendredi 9 juin —
Wagons climatisés, sans pullman — 3 jours à New-York — Visites diverses* et de l'Exposition — \$29.
sition avec guide

● Tous les vendredis —
Train de nuit — 2 jours à New-York — Transport et entrée à l'Exposition — Visites diverses* — \$19.
● Fête du Travail, 1er sept. —
Train de nuit — 3 jours à N.-Y. Le reste comme ci-dessus... \$23.

A ou de NEW-YORK en CROISIERE
● Samedi 1er juillet —
"Duchess of Richmond": 4 jrs en mer — 4 jours à New-York — Visites diverses* et de l'Exposition avec guide — Journée du Québec. Retour en autobus... \$74.
— Retour de jour par l'Hudson, coucher Albany, de là en autobus, supplément... \$2.
● Lundi 14 août —
Autobus de nuit — 4 jours à New-York — Visites diverses* et de l'Exposition avec guide — Retour: "D/Atthol": 4 jours en mer \$72.
— Autobus de jour — 1 nuit de plus à New-York, suppl... \$3.
— Dim, 13 août, par Albany et l'Hudson de jour, suppl... \$5.

● Tous les jours —
Autobus de nuit — 4 jours à New-York — Visites diverses* et de l'Exposition avec guide \$33.
● Sam. 15 juil. avec escorte —
Hébergement compris dans tous ces cas, hôtel de 1ère classe, location centrale, chambre à 2 avec baignoire (léger supplément ch. à 1 ou 2 lits).
● Aller et retour par l'océan —
"D/Atthol": 15 et 25 juil.; 4 et 14 août — 9 jours... \$70.
Dans tous les cas est compris: l'hébergement, hôtel de 1ère classe, location centrale, chambre à 2 avec baignoire (léger supplément ch. à 1 ou 2 lits).
*Les visites diverses comprennent: — Studios de Radio et Télévision, — Rockefeller Centre et toit panoramique R.C.A., — Musée des sciences.

VOYAGES INDIVIDUELS AU GRE DU CLIENT
A NEW-YORK ET TOUS ENDROITS — PRIX BAS
LE DEVOIR-VOYAGES
(15 ans d'expérience)
430, Notre-Dame est — Montréal
Tél. Belair 3361

NECROLOGIE

BEAUVAIS — A Montréal, le 1er, à 62 ans, Procule Beauvais, époux de Matvina Lefort.
BELISLE — A Montréal, le 28, à 9 mois, Jean-Gilles, fils de Jean Belisle et d'Albertine Lemieux.
BEYARD — A Montréal, le 30, Joseph-François-Xavier Béyard.
BESNER — A Ville St-Pierre, le 30, à 81 ans, Charles Besner, époux de feu Marie Berthiaume.
BLAKE — A Montréal, le 29, à 28 ans, René Blake, fils de Raoul Blake et de Florida Laberge.
BRISBOIS — A St-Placide, le 1er, à 74 ans, Placide Brisbois, époux de feu Léon Grondin.
CHAMPAGNE — A Montréal, le 1er, à 72 ans, Zéphirin Champagne.
CHEVALIER — A Montréal, le 29, à 63 ans, Laura Maio, épouse d'Arthur Chevalier.
CLEMENT — A Montréal, le 30, à 50 ans, Alfred Clément, époux de Laura Thibodeau.
DAIGNEAULT — A Montréal, le 1er, Mme veuve Wm Daigneault, née Eugénie Tessier.
D'AOST — A Montréal, le 29, à 62 ans, Herménégilde D'Aost, époux de feu Albert D'Aost.
DESAUTELS — A Montréal, le 29, à 64 ans, Gustave Desautels, époux de Marie Ducharme.
DESBRIEN — A Terrebonne, le 30, à 71 ans, Louis Desbrien, époux de feu Marie-Louise Tourville.
DEJARDINS — A St-Eustache, le 30, à 65 ans, Mine Ovide Desjardins, née Anna Cloutier.
GOSSÉLIN — A Montréal, le 29, à 49 ans, Albert Gosselin, époux de Rose-Alma Maréchal.
GUIMONT — A Montréal, le 30, à 40 ans, Mine Victor Guimont, née Alice Perreault.
JUNEAU — A Outremont, le 30, Jean Jumeau, époux d'Anne Masson.
LAURENCELLE — A Montréal, le 29, Mme Joseph Laurencelle, née Dorina Dufréne.
MARCHAND — A Montréal, le 29, à 68 ans, Mine veuve Alfred Marchand, née Julie Cavallo.
MATTE — A Montréal, le 29, à 36 ans, Mlle Auréa Matte.
MILLER — A Montréal, le 30, Kathleen Miller.
MOGLIA — A Montréal, le 30, à 43 ans, Frédéric Moglia, époux de Gracia Fortier.
QUIMET — A Montréal, le 30, à 37 ans, Alfred Quimet, époux de feu Eva Renaud.
PIGON — A Montréal, le 29, à 78 ans, Adolphe Pigeon, époux de feu Georgianna Labossière.
RAYMOND — A St-Dorothée, le 30, à 38 ans, Patrick Raymond, époux de Marie-Rose Bourgeois.
RIOPÉL — A Montréal, le 29, à 76 ans, Eugène-Ludger Riopel, époux de Merida Caron; en ses noces de feu Eulalie Oumet.
ROSS — A Montréal, le 30, à 82 ans, Mine veuve Joseph Ross, née Victorine Gendron.
SEGAL — A Rigaud, le 29, à 85 ans, Mine veuve Nap. Segal, née Emiliana Gauthier.
TRUDEL — Au Sault-au-Récollet, le 30, à 84 ans, Annette Desormeaux, épouse de Robert Trudel.
WATTEUR — A l'Abord-a-Plouffe, le 30, à 84 ans, Henry Watteur, époux d'Anna Legros.

Tél. Wellington 1145 La Compagnie d'Assurance FNBURG
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporee par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAIRES
Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 23 décembre 1916
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public
SERVICE JOUR ET NUIT

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: MERCREDI 3 mai 1939
Invention de la Sainte Croix
Lever du soleil, 4 h. 46.
Coucher du soleil, 7 h. 08.
Lever de la lune, 7 h. 25.
Coucher de la lune, 4 h. 48.
Pleine lune, le 3, à 10 h. 15 m. du matin.
Dernier quart, le 11, à 3 h. 40 m. du matin.
Nouvelle lune, le 18, à 11 h. 25 m. du soir.
Premier quart, le 25, à 6 h. 20 m. du soir.

BEAU ET FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 46.
Même date l'an dernier 60.
Minimum aujourd'hui 36.
Même date l'an dernier 50.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.95. Midi: 29.90.

Chiffres fournis par
Mme L.-P. de Macé, 7631 rue Saint-Denis,
Montréal.

Combat entre Arabes et Anglais à Nazareth

JERUSALEM, 2. (A.P.) — Les troupes anglaises ont repoussé hier soir, après plusieurs heures de combat, une bande arabe qui a tenté de s'emparer de la ville de Nazareth. Les assaillants ont brûlé un édifice public et une maison et tenté de piller une banque après avoir entouré la ville. Les troupes anglaises ont repris le dessus vers minuit et proclamé le couvre-feu. Une religieuse italienne a été grièvement blessée et l'on croit que les Arabes ont subi des pertes assez lourdes; les soldats anglais n'ont pas perdu un homme.

La presse polonaise accuse l'Allemagne

Varsovie, 2. (A.P.) — La presse polonaise accuse aujourd'hui l'Allemagne d'intriguer depuis longtemps pour enlever à la Pologne tout accès à la mer et laisse entendre qu'il est possible que le ministre des affaires étrangères, Joseph Beck, rejette catégoriquement les réclamations allemandes au sujet du rattachement de Dantzig et d'une route à travers le Corridor lors de son discours de vendredi prochain devant la Diète polonaise. La *Gazeta Polska* rappelle que la doctrine du nazisme, Alfred Rosenberg, écrivait en 1927 que l'objet principal de la politique allemande devrait être de supprimer la Pologne; elle ajoute que le pacte de non-agression de 1934 que le chancelier Hitler vient de dénoncer fut une expérience dont les résultats négatifs indiquent que l'Allemagne n'a pas l'intention de vivre en bons termes avec la Pologne. L'organe de l'armée, la *Polska Zbrojna*, déclare que l'Allemagne a fait tout en son pouvoir pour encercler, intimider et isoler la Pologne en fomentant un mouvement séparatiste ukrainien et en intriguant avec la Lituanie pour créer un Etat Blanc Russe dont la capitale serait Wilna.

L'"Empress of Australia" aura une escorte

Les derniers préparatifs de départ de Leurs Majestés

Londres, 2. (C.P.) — Plusieurs navires de guerre de la *Home fleet* britannique escorteront le paquebot *Empress of Australia*, à travers la Manche lorsqu'il quittera l'Angleterre, samedi prochain, portant à son bord Leurs Majestés le roi et la reine.

La *Home fleet* est actuellement à Portland, sous le commandement de l'amiral sir Charles Forbes. Un certain nombre de navires rejoindront l'*Empress*, au large de Spithead et l'escorteront pendant que le temps avant qu'il n'arrive à Land's End où tous les navires de l'escorte sauront les cuirassés *Southampton* et *Glasgow* rebroussement chemin.

Ces deux derniers escorteront le navire royal jusqu'à Québec, comme on l'avait décidé avant que l'*Empress of Australia* fût substitué au *H. M. S. Repulse*.

Vétérans canadiens au départ

Parmi les groupements qui assisteront au départ de Leurs Majestés, à la gare Waterloo, on signale la nouvelle association londonienne des vétérans de guerre canadiens qui aligneront une rade d'honneur d'anciens combattants de 60 à 70 ans, le long du quai de la gare. Il y aura aussi à la gare 60 cadets de la marine, étudiants à l'école de Kingston, dans le Surrey. Ces jeunes garçons, de 12 à 14 ans, ont reçu du roi la permission de parader jusqu'à la gare de Waterloo.

La décoration de l'"Empress"

La décoration des appartements royaux sur l'*Empress of Australia* (qui attend le moment du départ, à Southampton), est poussée très rapidement. L'ameublement et les tentures seront presque entièrement blanches et l'on a étendu partout, dans les appartements royaux, de nouveaux tapis.

"R.M.S." et non "H.M.S."

L'*Empress of Australia* portera, pour la traversée royale, les lettres d'identification "R. M. S." au lieu de "H. M. S." immédiatement devant son nom. Cette décision identifie clairement l'*Empress* comme un navire de la marine marchande et non pas comme un navire de la marine royale, et cela règle une délicate divergence entre la marine marchande et la marine royale, au sujet de ce voyage spécial de l'*Empress*.

Au palais de Buckingham on termine les préparatifs de départ. Le principal valet de chambre du roi, M. William Jerram, a fort à faire pour choisir à même les cinquante uniformes officiels que contient la garde-robe royale, ceux que le souverain apportera au Canada.

Nos souverains n'iront pas au pont de Québec

Québec, 2. — On publie aujourd'hui un nouveau programme officiel de la visite de Leurs Majestés à Québec. Le principal changement réside dans le fait que nos souverains n'iront pas au pont de Québec, qu'ils passeront par un grand nombre de rues de la vieille capitale et resteront dans les limites de la ville. Quant au reste, il s'agit de modifications dans les fractions d'heure.

Vient de paraître

"Le Canada d'aujourd'hui"

Traduction française du livre "Canada Today", du professeur F. K. Scott, de McGill.

L'autome dernier parut un ouvrage extrêmement intéressant, "Canada Today", par le professeur F. K. Scott, professeur de droit civil à l'Université McGill. On a écrit de cet ouvrage que "c'est l'expression de nombreux points de vue différents sur le Canada, résumé de façon impartiale; le résultat d'ensemble est excellent" (Free Press de Winnipeg).

Le professeur Scott exprime sur la question de la défense du Canada, sur la part qu'on veut lui faire prendre aux guerres de l'Angleterre, un point de vue de très grande actualité pour les Canadiens, tant de langue française que de langue anglaise.

Cet ouvrage vient de paraître en français, aux éditions du "Devoir". Un volume grand format, beau papier, de plus de 200 pages, avec tableaux et index analytique, \$1. franco. Adresser les commandes au plus tôt, au "Devoir" même, à Montréal. Remise aux libraires, pour commandes à la douzaine.

Pour enrôler les Juifs de Palestine

LONDRES, 2. (C.P.-Havas) — Le secrétaire de la guerre, M. Leslie Hore-Belisha, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que son ministère et celui des colonies étudient un projet d'enregistrement volontaire en Palestine qui permettrait aux Juifs d'offrir leurs services à la défense nationale en temps de guerre.

A Paris

L'unanimité autour du muguet

Un premier mai sans chômage et sans manifestation

Paris, 2. (C.P.-Havas) — Un premier mai comme il y a bien longtemps qu'on n'en avait vu à Paris. Un premier mai sans chômage, sans manifestation, un premier mai où l'unanimité s'est faite autour du muguet. La fleur fragile aux blanches clochettes a envahi les rues qu'elle parfume. C'est par dizaines que les marchands déploient leurs éventails autour des stations d'autobus et des bouches de métro. Pas une parisienne qui n'ait à la boutonnière de son tailleur un brin de muguet dans son étui de feuilles vertes. Dès la matinée, après des semaines pluvieuses et froides, le soleil s'est montré. La ville a un air de gaieté, le ciel, pour une fois, n'est pas couvert de nuages pluvieux.

Quant à la fête du travail, c'est spontanément que les organisations ouvrières ont décidé il y a plusieurs semaines qu'elle ne serait pas chômée. L'heure n'est pas à perdre un seul instant de travail dans les ateliers, qui poursuivent une tâche urgente. La décision, comprise par tous, a été acceptée par tous sans aucune bouderie. Les seuls grévistes ont été les gardiens de la paix et les gardes mobiles qui n'ont point pris, ce premier mai, part à l'habituel service d'ordre des jours de manifestation. Les journaux ont paru comme d'habitude. Seuls deux manquants qui marquaient une sorte d'unanimité dans le respect de la trêve, puisqu'il s'agissait de "La journée industrielle", journal de M. Gignoux, président de la Confédération du patronat et "Le Peuple", organe de la C. G. T. La veille, les organisations politiques d'extrême-gauche et les Syndicats avaient organisé une manifestation dans le calme absolu. Lundi, quelques réunions syndicales en dehors des heures de travail et le pointage des symboles cartes par certaines fédérations ont seules rappelé la fête du travail. Et le muguet a fait de la journée une fête du printemps.

A l'heure provinciale

Québec, 2. — "Le gouvernement du Québec est heureux de contribuer à l'éducation artistique de notre peuple, voilà pourquoi il commande les émissions de l'Heure provinciale. Puisque nous voulons vulgariser les plus belles œuvres musicales et littéraires du Canada français et du répertoire international par le truchement de la radio, il importe que ces programmes soient d'une valeur artistique et éducative indiscutable. Pour atteindre cet idéal, le gouvernement de l'Union nationale a fait un choix heureux par la nomination du directeur général, Alfred Mignault, compositeur et musicien de carrière d'un goût raffiné."

Aujourd'hui même, M. Joseph Bilodeau, ministre provincial du Commerce et de l'Industrie, avait convoqué les journalistes à son bureau de l'Hôtel du Gouvernement; au cours de cette entrevue, il a fait les déclarations que nous venons de citer. Le ministre de la Jeunesse est aussi le ministre des artistes, puisque son ministère commande les programmes de l'Heure provinciale. Pendant cet entretien, les journalistes ont recueilli des renseignements intéressants sur ce département d'activité artistique du ministère du Commerce et de l'Industrie.

Les programmes dominicaux de l'Heure provinciale tentent de rehausser la qualité esthétique et éducative des émissions radiophoniques. Les ragouts de jazz, de fox-trots, de rumbas, les rabâchages de chansonsnettes sont impitoyablement éliminés des cadres de ces émissions. Le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du directeur encourage également les auteurs dramatiques, les poètes et les musiciens du Canada français.

Un journaliste se fait l'interprète de ses confrères en posant cette question: "Il faut donc regretter que ces programmes ne soient qu'hebdomadaires?" "Nous voudrions offrir deux heures et même trois chaque semaine, d'ajouter M. Bilodeau, mais nous avons tant de problèmes financiers à résoudre pour plusieurs institutions. D'ailleurs l'Heure provinciale n'est pas un gagne-pain pour les artistes, mais un encouragement et une reconnaissance de nos talents. Le népotisme est banni, car depuis janvier 1939, plus de 150 comédiens et musiciens solistes ont eu un engagement."

70 maisons englouties dans la mer

Tokyo, 2. (A.P.) — Le séisme d'hier dans la région d'Akita, au Japon, aurait fait, d'après les dernières nouvelles, 19 victimes, mais les disparus et les blessés se comptent par centaines. Les 70 maisons du village d'Aikawa ont été englouties dans la mer et un réservoir qui s'est écroulé à Funakawa a libéré des millions de gallons d'eau qui ont emporté sept maisons.

A l'hôtel de ville

Pour la réception aux souverains

La leçon sur le cérémonial aux dames et aux demoiselles "échevines" — Madame la mairesse occupait le fauteuil du maire et ces dames étaient assises aux fauteuils des conseillers

Grande séance de gala ce matin, à l'hôtel de ville! Car M. Emile Vaillancourt, chargé par notre gouvernement fédéral d'astiquer les citoyens pour la visite royale, avait convoqué les dames et demoiselles échevines, dans la salle du conseil, pour y recevoir des conseils et pratiquer les salutations à l'angle protocolaire.

Ces dames, accompagnées par les conjoints échevinaux, arrivèrent de bonne heure et, assises dans les fauteuils, attendirent vainement M. Vaillancourt.

Entre temps, elles causèrent amicalement de la pluie, du beau temps, puis posèrent gracieusement pour les photographes des journaux. Madame la mairesse occupait le fauteuil du maire, pendant que les dames échevines étaient dans les fauteuils des conseillers.

Vers onze heures, MM. les échevins Savignac et McKenna arrivèrent dans la salle et M. Savignac leur expliqua que M. Vaillancourt avait été retenu à sa chambre, car il attendait d'Ottawa un téléphone d'une grande importance, pour les fins de civilités protocolaires.

"Mesdames, dit M. Savignac, je ne crois pas utile de vous retenir ici plus longtemps. M. Emile Vaillancourt était supposé venir ici ce matin, mais il est retenu à sa chambre, parce qu'il est en communication de longue distance avec Ottawa pour des affaires d'extrême importance et il ne peut pas partir."

"Il y a ici des dames de la maison Dupuis, et de la maison Eaton, qui vont vous expliquer ce qu'il convient de faire, au sujet des toilettes qu'il faut porter, etc. Mais si vous voulez écouter mes conseils, c'est de porter ce que vous voulez et vous habiller comme vous voulez. Je suis certain que toutes, vous avez assez de goût pour savoir venir à la réception bien joliment habillées."

"Maintenant, si j'entends bien, vous arrivez à la réception, portant des gants. Mais lorsque vous êtes présentes il faut enlever les gants. De même si, lorsque vous êtes présentes à Leurs Majestés, on vous parle, vous devez répondre: "Majesté".

"Mais comme je vous l'ai déclaré tout à l'heure, je suis assuré que vous n'avez besoin de personne pour vous dire ce que vous devez porter pour venir à une réception."

En anglais

M. Léo McKenna, maire suppléant, répéta en anglais quelques-unes des remarques faites par M. Savignac. Il ajoute: "Dans une réception d'après-midi, vous portez une toilette d'après-midi, tout comme pour un garden party d'été. Et puis, les dames en savent plus que nous sur ce chapitre, mais il ne faut d'après-midi, qu'une toilette d'après-midi. D'ailleurs, vous êtes supposées porter vos chapeaux."

"Pour le soir, c'est le strict cérémonial qu'il faut suivre et je sais que toutes les dames ici, savent ce que toilette du soir veut dire."

"Si vous serrez la main avec Leurs Majestés, évidemment vous devez retirer vos gants. Autre chose aussi: on ne porte pas de chapeau avec la toilette du soir. Maintenant, ces dames répondront aux questions qu'on voudra bien leur poser."

Questions

Mlle M. Noël, Doreen Ray, A. Forques et Bédard, des maisons Dupuis et Eaton, offrirent alors de donner tous les renseignements qu'on voudrait leur demander. Aux questions timidement posées par quelques personnes qui vinrent les entourer, elles répondirent avec une charmante amabilité, en rappelant que si l'on voulait des renseignements plus complets, les services de modes de Dupuis et Eaton seraient heureux de les donner.

Mais l'auditoire féminin qui garda d'ailleurs pendant toute l'affaire, un grand tact et une réserve distinguée, semblait peu enclin à multiplier les questions, en face de l'auditoire de fonctionnaires et novellistes amusés.

Réverences

Quelques-unes se firent expliquer la révérence qu'il convient de faire devant Leurs Majestés, mais s'éclairèrent dès que les photographes voulurent les croquer en ces réverences.

En thème général, les demoiselles de chez Dupuis et Eaton, expliquèrent que les toilettes d'après-midi doivent être simples, sans surcharge de bijoux ou autres, discrètes et distinguées, qu'on doit se dégarer pour serrier la main à Leurs Majestés, ne pas porter des souliers à bouts aiguës, ni des chapeaux qui seraient des drapeaux de ralliement.

A diverses reprises on revint expliquer aux dames, plutôt désappointées d'avoir attendu si longtemps M. Emile Vaillancourt, qui, retenu à sa chambre dans l'attente de l'appel téléphonique important, ne venait pas rencontrer les dames qu'il avait convoquées. Mais Ottawa, impossible, ne téléphonait point.

M. Houde arrive

Vers midi, M. le maire Houde fit son entrée, et ayant fait le tour du propriétaire conclut qu'il fallait modifier la situation sans retard.

Contre la conscription en Irlande du Nord

LONDRES, 2. (A.P.) — Le lord-maire de Dublin, M. Alfred Byrne, a télégraphié aujourd'hui au premier ministre Chamberlain pour lui demander de ne pas étendre la conscription aux six comtés de l'Irlande du Nord. Toute tentative de mettre en vigueur la conscription en Irlande du Nord, dit-il, ne peut que provoquer la résistance et entraîner des conséquences désastreuses.

Limite de 12 milles

WASHINGTON, 2. (A. P.) — Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis songerait à porter de trois milles à douze milles la limite de ses eaux territoriales, dans l'intérêt de la défense nationale et de la protection des pêcheries de l'Alaska où les Japonais font concurrence aux pêcheurs des Etats-Unis. La limite de trois milles est généralement admise en droit international, mais elle date du temps où elle représentait "grosso modo" la portée d'un boulet de canon.

Pologne et Hongrie

VARSOVIE, 2. (C.P.-Havas) — La Pologne et la Hongrie ont conclu aujourd'hui un nouvel accord commercial qui doit augmenter de 5 pour cent les échanges entre les deux pays et entrer en vigueur le 10 juin.

Il monte donc à son fauteuil de maire, attend qu'une demoiselle de chez Eaton ou de chez Simpson ait terminé un conseil fort approprié, puis saisissant le micro il fait observer que pour en arriver à quelque résultat pratique, il faudrait d'abord procéder avec ordre, ce qu'on ne faisait pas dans le moment. M. Houde demande alors aux dames d'aller s'asseoir, en ajoutant que les demoiselles de chez Dupuis et Eaton viendraient à la tribune donner les renseignements voulus sur la toilette, et répondre aux questions.

M. Houde est d'opinion que la robe d'après-midi peut être portée longue, demi-longue, ou semi-courte. C'est en tout cas ce qu'on lui a affirmé, et il transmet cette opinion sans plus. D'ailleurs, il y a un fait qu'on ne peut changer, c'est que les dames intéressées ont déjà acheté leurs toilettes d'après-midi, et même du soir. Il convient donc que pour les toilettes d'après-midi, ces dames fassent quelques concessions, qu'elles se portent la toilette imposée par le cérémonial d'usage. Le comité du cérémonial a été en retard pour cette question, mais il faut prendre la situation telle qu'elle est.

M. le maire quitte alors le fauteuil et M. Léo McKenna vient s'installer à sa place, et fait assise chaque côté de lui, les représentants de chez Dupuis et Eaton.

Questions de toilettes

Sur une réponse le maire rappelle que ces demoiselles pourraient donner des renseignements sur les toilettes d'après-midi, pour les dames qui n'auraient pas encore fait leurs emplettes. Il estime que pour le moment on doit se confiner aux questions de toilettes, car M. Emile Vaillancourt, lors d'une réunion subséquente, leur dira ce qui convient au point de vue protocolaire, d'abord savoir s'il faut trois, deux ou une révérence, quoique M. Houde incline à croire qu'en dehors de la cour on ne fait qu'une révérence. De même pour le serrier la main, il se faut dégarer. M. Houde fait une allusion humoristique aux temps anciens où certaines personnes empoisonnaient leurs concitoyens au moyen de bagues empoisonnées, en leur serrant "cordialement" la main.

A tout événement, les dames seront convoquées à une réunion ultérieure, ou bien on leur donnera sur ces divers points des instructions par lettres.

Le dame s'enquit alors si l'on pouvait porter des fleurs, et M. McKenna, qui est fleuriste, répondit en souriant que c'était tout indiqué.

L'assemblée allait se disperser lorsque M. Houde revint annonçant que M. Vaillancourt va enfin venir et que le téléphone important est sans doute terminé.

M. Vaillancourt dans la salle du Conseil

Dès l'arrivée de M. Vaillancourt dans la salle du conseil, transformée grâce aux sourires et aux chapeaux de ces dames en jardin fleuri, le maire Houde présente le secrétaire du comité de la réception royale aux dames et lui cède le fauteuil présidentiel.

M. Vaillancourt donne quelques instructions générales, en français et en anglais et précise qu'il a obtenu du secrétaire particulier du premier ministre King qu'un maître en protocole viendra spécialement à Montréal, quelques jours avant la visite de Leurs Majestés, pour donner les détails exacts du protocole à suivre lorsque les membres du conseil municipal et leurs femmes seront présentes au roi et à la reine. L'échevin McKenna, maire-suppléant, qui s'est fait le chevalier-servant des dames trop timides de l'assistance, pose, au nom de celles-ci, quelques questions épineuses à M. Vaillancourt, telles que, par exemple: la longueur des robes que devront porter ces dames, l'usage ou la suppression des gants, le degré d'inclinaison de la révérence, etc. Ici, encore, M. Vaillancourt ne veut pas se prononcer catégoriquement et laisse ce soin au "maître des belles manières" qui viendra prochainement à l'hôtel de ville.

Interdiction de vendre des navires marchands anglais à des pays étrangers

LONDRES, 2. (C.P.) — Le gouvernement anglais soumettra prochainement au parlement un projet de loi qui interdira la vente de navires marchands anglais à des pays étrangers, notamment l'Allemagne: le président du Board of Trade, M. Oliver Stanley, a annoncé la décision ce matin. La nouvelle loi exigerait du propriétaire d'un navire qu'il offre d'abord au gouvernement anglais qui va créer une réserve de la marine marchande avant de l'offrir à des étrangers.

Les royautés à l'Allemagne sur la mitrailleuse Bren

LONDRES, 2. (A.P.) — Le député travailliste T.-M. Sexton a demandé au ministre de la guerre, M. Leslie Hore-Belisha, si la Grande-Bretagne continuerait à augmenter la puissance militaire de l'Allemagne en lui payant des royautés sur la fabrication de la mitrailleuse Bren. M. Hore-Belisha a répondu que la Grande-Bretagne n'a pas l'habitude de répudier ses contrats. Un autre député travailliste a demandé ce que l'on avait fait dans le cas de la dette de guerre à l'égard des Etats-Unis, mais il n'a pas obtenu de réponse.

M. Vaillancourt signale, toutefois,

qu'il est de tradition que les dames qui seront présentes au roi et à la reine, tout comme celles qui sont présentes au Pape, ne doivent pas, en vertu du protocole, porter de gants, si les souverains leurs donnent la main. M. Vaillancourt en profite pour donner un bref et palpitant raccourci d'histoire, remontant jusqu'à Guillaume d'Orange, d'une part, et aux Borgias, d'autre part... "Et voilà pourquoi, dit-il, en terminant, les dames ne portent pas de gants lors des représentations aussi solennelles que celles au Pape et au roi..."

Le Sénat capitule

Les profits limités à 5% sur la fabrication du matériel de guerre

Ottawa, 2. (D.N.C.) — Un comité sénatorial a décidé de ne pas maintenir plus longtemps l'objection de la Chambre Haute au projet de loi du gouvernement King destiné à limiter à 5 pour 100 les profits découlant de la fabrication du matériel de guerre.

Plusieurs sénateurs, entre autres M. Meighen, estiment que ce projet de loi est absurde, parce qu'il sera difficile sinon impossible de placer des contrats de fabrication d'armements en limitant les profits à 5 pour 100. L'autre jour, le Sénat a repoussé le projet, mais le gouvernement a annoncé qu'il maintenait son projet. Conséquemment, les sénateurs ont décidé de capituler devant les députés. Puisque le gouvernement le veut, ont-ils dit, qu'il en subisse les conséquences.

Le 12 mai

Fin de la session de mai de la Cour supérieure

La Cour d'appel siégera pourtant

La Cour supérieure de Montréal terminera sa session du mois de mai, le 12. L'habitude la session va jusqu'au 25 ou 26. L'on s'est demandé en voyant le rôle si c'était pas loyalisme à l'occasion de la visite du roi que notre Cour supérieure ne siégerait pas pendant une moitié du mois. Nous nous sommes enquis auprès de l'autorité compétente, et il nous a été répondu qu'il y a tant de fêtes dans les deux semaines d'audience primées, que cela aurait été trop compliqué de continuer le rôle.

Dans la semaine du 15, il y a à Montréal trois fêtes: le 16, visite de nos souverains à Montréal; le 18, l'Ascension, et le 20, fête du roi. Le 20, cela ne faisait pas de différence d'avoir un rôle ou non car il n'y a jamais de rôle de la Cour supérieure le samedi; il se serait donc resté trois jours d'audience sur un maximum de cinq. On a jugé que ce n'était pas la peine de siéger le lundi pour chômer le mardi, puis de siéger le mercredi et de chômer de nouveau le jeudi, et enfin de siéger le vendredi.

Quant à la semaine du 22, elle comporte une fête, le 24, fête de la reine Victoria (pour les Canadiens français fête de Dollard). Il aurait donc fallu siéger le lundi et le mardi, pour chômer le mercredi. Après cela, on était rendu à la date ordinaire de clôture du rôle, car les derniers jours du mois sont ordinairement réservés aux juges pour qu'ils puissent étudier les causes prises en délibéré et rédiger leurs jugements.

Cependant, nos autres tribunaux, Cour d'appel et Cour de circuit, siégeront comme d'habitude entre ces fêtes, du moins rien ne fait prévoir le contraire. La Cour d'appel a pourtant une fête de plus que la Cour supérieure, car les juges de ce tribunal siégeront à Québec et à Montréal, ils prendront sans doute part aux fêtes de la visite des souverains à Québec, le 15. Il ne leur restera donc que deux jours libres cette semaine-là. Mais il paraît qu'ils siégeront à Montréal ces deux jours.

A Changhaï

Changhaï, 2. (C.P.-Havas) — Les autorités militaires et navales japonaises viennent de signifier un nouvel avertissement aux autorités des concessions étrangères et française de Changhaï au sujet de l'activité des nationalistes chinois réfugiés dans ces concessions.

Rome, 2. (C.P.-Havas) — Sir Percy Loraine, qui succède au comte de Perth comme ambassadeur de Grande-Bretagne en Italie, est arrivé à Rome aujourd'hui. Il a été accueilli par les représentants du gouvernement italien et les représentants de la colonie anglaise de Rome.

Victoire de la C.C.F. à Vancouver

Mme Jamieson enlève un siège aux libéraux à l'élection partielle provinciale d'hier

Vancouver, Colombie-canadienne, 2. (C.P.) — La Cooperative Commonwealth Federation a remporté hier une victoire à l'élection partielle provinciale tenue dans la circonscription de Vancouver-centre: Mme Laura Jamieson, veuve d'un magistrat, a enlevé au parti libéral le siège qui était occupé jusqu'à ces derniers temps par feu l'échevin Fred Crone. Le vote donné à l'élection d'hier s'est réparti comme suit: Mme Jamieson, C.C.F., 3,774; l'échevin Halford Wilson, conservateur, 3,617; l'échevin H.-L. Corey, libéral, 3,536; M. J.-H. Burroughs, libéral, 3,481.

Voici quelle est maintenant la composition de l'Assemblée législative de la Colombie-canadienne: libéraux, 31; conservateurs, 8; C.C.F., 8; travaillistes, 1. Le maire de Vancouver, M. Lyle Telford, coopératiste, a annoncé qu'il siégerait comme indépendant parce que les règlements de la C.C.F. interdisent à un député d'occuper un autre poste.

A Gibraltar

Gibraltar, 2. (A.P.) — Les officiers anglais du génie viennent d'enlever les barrières dressées à travers la grande route qui conduit de la colonie anglaise de Gibraltar en Espagne, ce qui semble indiquer que la situation est moins tendue. Les unités de la flotte allemande en croisière en Méditerranée et qui se trouvent dans les ports de Ceuta, d'Algeiras, de Malaga et de Tanger doivent prendre la mer sur la fin de la journée pour une destination inconnue. Trois navires de guerre et un sous-marin anglais ont quitté Gibraltar en se dirigeant vers l'est; quatre contre-torpilleurs français ont également quitté le port en se dirigeant vers l'ouest.

Les souverains d'Albanie en Turquie

Stamboul, Turquie, 2. (A.P.) — Le train spécial qui transporte l'ex-roi Zog d'Albanie, la reine Geraldine et le prince Scander ainsi que les sœurs du roi doit arriver à Stamboul ce soir. Le roi a retenu une suite dans un hôtel du quartier européen, mais on ignore encore quels sont ses projets. Les dépêches d'Athènes disent que la reine Geraldine qui avait dû fuir devant l'invasion italienne deux jours après la naissance de son fils et se réfugier à Larissa, en Grèce, est complètement remise de la fièvre qui l'avait conduite à l'hôpital.

La neutralité de la Norvège

Oslo, Norvège, 2. (A.P.) — Le ministre norvégien des affaires étrangères, M. Halvdan Koht, a déclaré aujourd'hui que les petits Etats ont été forcés de revenir à leur ancienne politique de neutralité, qu'ils ne sont plus en mesure de participer à des sanctions contre les violeurs de la paix. Il a demandé à son pays de s'armer afin d'être en mesure de faire respecter sa neutralité.

Pratique illégale de l'art dentaire

Idola Longtin, 4007 rue Rivard, trouvée coupable une seconde fois d'infraction à la pratique de l'art dentaire en exerçant illégalement cette profession, a été condamnée ce matin à \$100 d'amende et aux frais par M. le juge Desmarais.

Déménagements

A cette époque de l'année plusieurs de nos lecteurs passent d'un logement à un autre. Nous les prions de bien vouloir retenir immédiatement leur numéro de journal chez le dépositaire le plus rapproché de leur nouvelle résidence. En insistant pour avoir le "Devoir" on peut obtenir l'ouverture de nouveaux dépôts. Ceux qui veulent savoir l'endroit le plus rapproché où se procurer le "Devoir" n'ont qu'à communiquer avec M. Meunier, chef de l'expédition, 88, 3361.

De toute façon que l'on réserve immédiatement son exemplaire. Cela aide au tirage et au service.



Lettre de Fadette

Il y a chez les femmes un instinct qui est celui de se donner: c'est lui qui forme la famille, c'est de lui que découlent les grands sentiments humains, le dévouement, l'amitié.

L'amabilité est l'une des formes charmantes de ce don de nous-mêmes qui veut être fait sans espoir de retour, en paroles gracieuses qui attendent point de réponse, en menus services qui satisfont plus celle qui les rend que ceux qui les reçoivent.

Il m'arrive nombre de lettres tristes de correspondantes découragées de leur vie de famille maussade et décevante.

La mauvaise humeur assombrit l'atmosphère, les discussions et les paroles blessantes sont habituelles et chacun de son côté trouve raisons et prétextes pour s'éloigner de la maison.

Qui sont les coupables?

Vous les interrogez à tour de rôle, que chacun accuserait les autres et se considérerait une victime!

Ne cherchons donc pas les coupables. Voyons plutôt si la femme et les femmes de la famille pourraient en rendre l'atmosphère respirable.

Je le crois, et cela en prenant et en observant la résolution d'être toujours douces et aimables. Les transformations au foyer seraient étonnantes!

Il est impossible, vous récriez-vous, d'être toujours de bonne humeur quand la vie est si difficile et si ennuyeuse. Le croyez-vous vraiment, pauvre petite madame?

Je crois, moi, et je le répète pour la millième fois peut-être, que la vie en elle-même est bonne: c'est le genre humain qui s'ingénie à la gâter. Dites, avez-vous jamais trouvé qu'en vous laissant aller à l'impétuosité et à la mauvaise humeur vous ayez gagné quelque chose?

Est-ce que, au contraire, vos critiques acerbes, vos reproches exagérés n'ont pas déclenché la colère, l'insolence, la mauvaise humeur générale?

Réfléchissez bien: examinez le début de petites scènes déplorables et voyez si du calme, de la patience et surtout du silence de votre part n'eussent pas mieux réussi.

Essayons d'être le rayonnement et la douceur de la maison et elle sera un asile de paix. — Mais si l'on m'accable de reproches injustes, si l'on me dit des sottises? — Taisez-vous. Renfermez-vous dans le silence, non le silence irrité et dédaigneux, mais le silence patient qui rend toute discussion impossible. On se lasse vite de monologuer!

Et avec les enfants, que les réprimandes nécessaires soient fermes et courtes.

Amusons-nous avec eux, intéressons-nous à leurs lectures, à leurs études et à leurs jeux; qu'ils ne cessent de sentir votre sollicitude et votre tendresse. Tant de parents sont avertis de cette tendresse et tant d'enfants ne peuvent s'épanouir que dans la tendresse!

La jeune fille dans la famille doit être pour ses sœurs et ses frères celle qui peut s'oublier pour leur être utile: elle gagnera ainsi leur confiance et leur amitié.

Et, surtout, qu'elle devienne pour sa mère la compagne qui partage ses travaux, l'amie qui devine ses difficultés, l'aide naturelle et active sur laquelle la mère fatiguée, et parfois malade, peut compter absolument.

Être aimable! C'est le mot d'ordre que la Sagesse donne à toutes les femmes.

Mais, hélas! la constance dans l'amabilité est l'écueil contre lequel se brisent beaucoup de bonnes volontés éphémères.

La résolution d'être toujours aimable est dure à réaliser devant un mari maussade, grognon, exigeant, avec les enfants bruyants, indisciplinés et colériques.

Essayons cependant de garder notre calme afin de conserver tout notre prestige et toute notre autorité. Un des moyens infallibles de dominer les autres, c'est de se dominer soi-même, et c'est possible, je vous l'assure.

Ne prenons pas au sérieux tant de petits soucis, réduisons la somme des préoccupations à celles que la réflexion allège et résout.

A quoi sert de se tourmenter et de s'ennuyer pour les ennuis inévitables que notre mécontentement ne fait que faire disparaître?

J'entends d'ici: "Madame, tout ceci, ce sont des mots!"

Ce seraient des mots, en effet, si l'effort d'amabilité était passager; mais, s'il dure tous les jours de la vie d'une femme, il est impossible qu'il ne transforme pas la vie de la famille.

Dieu merci, on en voit des exemples consolants: il y a des familles où règnent la sécurité et la paix parce que la mère et les sœurs y pratiquent aimablement la bonté et le dévouement.

Combien d'autres s'usent dans le même travail et le même dévouement et n'en retirent que l'amertume d'être méconnues, parce qu'elles sont irritables, grondeuses et trop souvent de mauvaise humeur!

J'ai voulu aider par ces réflexions pas du tout neuves toutes les petites découragées qui appellent au secours.

FADETTE

Grande partie de cartes à l'Oeuvre de la Soupe

Sous la présidence d'honneur de Mmes Albert Desrosiers (Beauharnois), de Gaspé Beaulieu et de La-Rue Delormier, la dernière Grande Partie de Cartes au bénéfice de l'Oeuvre de la Soupe, aura lieu mercredi, le 10 mai prochain, dans les salons de l'ancien édifice du Conseil La Fontaine, 430 rue Sherbrooke est. Ont assuré leur bienveillant concours au succès de cette fête:

Mlle Elise Gauthier, Mme N.-A. Timmins, H. Barabou, A. Demers, A. J. G. Caron, W. Baker, L. Desautels, H. Oulmet, J.-B. Méneau, J.-G. Caron, W. Baker, L. Desautels, J.-H. Payette, A. Quenel, L.-P. Demers, J. Dorval, E. Forest, H. Benoit, J. Legendre, P. Pilonneau, I. Chasse, R. Dubreuil, A.-A. Caron, A. Durand, J.-A. Marion, A. Tereau, R. Longtin, F. Belion, J.-A. Levasseur, H. Cabana, A. Chabot, J. Lefebvre, A. Phaneuf, Léopold Demers, A. Fortin, A. Savinac, J. Moreau, O. Maux, A. Needick, Louis-P. Authier, S. Chef, R. Desrosiers, J.-A. St-Pierre, Georges Lanier, C.-E. Beaudry, Armand Gagné, Z. Prédette, J.-O. Caron, Emile Langelais, F. Latraverse, J.-M. Gendron, Jacques Tison, L.-E. Larue, Marcel Lamarre, R. Gagné, W. Girouard, H. Fardieu, J. Gauthier, Paul Ouellette, André Jomcas, H. Décar, Roger Pinard, André Deslauriers, Maurice Gignas, Roland Thérien, N. Fainchaud, J.-P. Charbonneau, Chs Bourassa, Rosario Gratton, R. Demerville, L.-N. Paradis, A. Maillet, A. Mathieu, J.-H. Bergeron, V. Clément, H.-J. Levasseur, H. Gaurin, A. Bourassa, D. Riopelle, J. Brossard, D.-H. Michaud, R. Bergeron, H. Gauthier, L.-J. Feltier, R. Dorval, J. Beuchemin, R. Thibault, F. Faveau, P.-T. Laurent, Georges Doyon, E. Charbonneau, A. Ravault, G. Caron, O. Pratte, Mlle Jacqueline Brasseur, J. Dupont, Madeleine Cordeau, Jeanne Bertrand, Florence Leclair, Cécile Nault, Alice et Irène Leclair, Madeleine Lamare, Marcelle L'Éveur, G. Raymond, S. Sylvestre. Le Comité des dévoués organisateurs de la grande partie de cartes de l'Oeuvre de la Soupe, Arthur Gagné, Alphonse Langelier, E. Rodrique, A. Labrecque, Jos Adam, Alfred

Le Xe Congrès de l'Union internationale des Ligues féminines catholiques à Rome

Discours du Pape

C'est avec un vif sentiment de joie et d'espérance que Nous vous recevons aujourd'hui, dames et jeunes filles déléguées par l'Union internationale des Ligues féminines catholiques à son dixième Congrès.

Avec joie, car vous représentez ici des millions d'âmes, généreuses comme les vôtres, prêtant comme vous à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise à travers le monde, un concours docile et dévoué. Avec espoir, car votre visite elle-même, et la pensée que vous avez eue de tenir ce Congrès près du Siège apostolique sont pour Nous, de votre part, les gages d'un travail toujours plus éclairé et plus actif.

Vous êtes venues à Rome pour prier et pour étudier ensemble un beau et ample programme, condensé en quelques mois, qui restent pour vous les "novissima verba" de Notre prédecesseur Pie XI, de vénération de la femme catholique, dans les divers champs d'apostolat, pour la restauration chrétienne de la société contemporaine.

La formation, la préparation à l'apostolat? Ecoutez saint Paul vous en révéler les bases mêmes, en vous proposant l'exemple de Jésus-Christ: "La grâce de Dieu Notre-Seigneur s'est manifestée..." Elle nous enseigne... à vivre dans le siècle présent avec tempérance, justice et piété... Ne vous conformez pas au siècle présent, mais transformez-vous par le renouvellement de l'esprit" (Tit. II, 11-13, Rom. XII, 2).

C'est bien là le programme d'une formation spirituelle parfaite: car l'apostolat le plus efficace, irremplaçable, est celui d'une vie sainte et pieuse, agissant par l'exemple et par la prière. Voilà pourquoi, entre les formes diverses de votre activité, cet apostolat de l'exemple occupe la première place. Voilà aussi pourquoi vous venez avant tout prier et demander le secours de la grâce sur ce tombeau du prince des apôtres, où semble être ici-bas une source abondante de secours surnaturels et le point de départ de tout apostolat fécond.

En vous y voyant aujourd'hui, Notre pensée se reporte vers ces nobles et ardentes chrétiennes qui, dès l'origine de l'Eglise, ont collaboré avec les apôtres et les pasteurs d'âmes et à la diffusion de l'Evangile, méritant d'être louées par la hiérarchie d'alors et d'avoir "leurs noms", disait saint Paul, "inscrits au livre de la vie" (Phil. IV 3). C'est de ces femmes et jeunes filles que les affiliées de vos Ligues continuent les glorieuses traditions. Aussi, vos travaux font votre éloge et Nous révéler combien vagues déjà sont vos "champs d'apostolat", que vous voulez encore élargir.

Il fut un temps — peut-être où l'activité apostolique de la femme pouvait se limiter à son rôle d'entretien de la vie chrétienne du foyer. Il n'en va pas ainsi de nos jours, où toute la vie familiale subit nécessairement et immédiatement l'influence du milieu social dans lequel elle se développe. De cette ambiance sociale dépendra, pour une large part, la température spirituelle de la famille, donc sa vie morale et religieuse. Voilà pourquoi la femme catholique d'aujourd'hui prend conscience de ses devoirs sociaux. C'est à mieux comprendre ces devoirs, par une étude en commun, que travaillent vos Congrès; c'est à les mieux remplir toujours que s'applique l'effort de vos Ligues. Ainsi s'expliquent les

Notre société humaine menace de n'en être bientôt plus une, tant ses éléments constitutifs se désagrègent, sous nos yeux, dans l'égoïsme matérialiste, ou se dressent les uns contre les autres. Ce qu'il reste de véritable vie sociale tend à n'être plus régi que par le jeu des intérêts individuels et la compétition des appétits collectifs.

Il est vrai, les tentatives ne manquent pas pour refaire, dans cette dispersion des personnalités humaines quelque unité. Mais les plans proposés pècheront toujours par la base s'ils partent du même principe que le mal auquel ils voudraient remédier. On ne guérira pas la blessure, on ne bridera pas la déchirure profonde de notre humanité individualiste et matérialiste par un système, quel qu'il soit, s'il reste lui-même matérialiste dans ses principes et mécanique dans ses applications.

Pour panser cette plaie, il n'est qu'un bon remède: le retour de l'esprit et du cœur humain à la connaissance et à l'amour de Dieu, le Père commun, et de Celui qui l'a envoyé pour sauver le monde, Jésus-Christ. Or, pour verser l'onction de ce baume sur les chairs vivres d'une humanité meurtrie par tant de chocs, les mains des femmes semblent providentiellement préparées, rendues plus douces par la sensibilité plus affinée, la tendresse plus délicate du cœur.

A vous donc, dames et jeunes filles catholiques, de vous pencher vers la grande blessée; guidées et aidées par Dieu, relevez-la, encouragez-la; refaites de cette multitude grégaire une société organique, dans la paisible hiérarchie des fonctions et des charges, dans le

respect des devoirs et des droits, dans l'harmonieuse coordination des familles stables et fécondes. Que par vous la multiplicité des groupes ethniques retrouve l'unité de la filiation divine et de la fraternité humaine. Que le communisme recule et disparaisse devant la communauté des hommes; que leur communauté s'achève dans la communion chrétienne.

Alors seulement se réalisera cet idéal que saint Thomas, et qui doit être l'idéal de vos âmes, le but suprême de vos efforts. Mais alors aussi, en travaillant pour le bien universel, chacune de vous travaillera pour le salut de sa patrie et pour le bonheur de sa famille, précisément parce que l'ordre est un: il ne peut régner dans les âmes, dans les nations, dans l'humanité tout entière, que si chaque chose est à sa place; si Dieu, par conséquent, occupe partout la seule place qui lui convienne: la première. Et alors enfin, dans la stabilité de l'ordre, descendra sur la terre cette paix qui appelle le désir angoissé des peuples, et douloureux entre tous, le sanglot désespéré des mères.

Voilà votre mission; elle est très haute; elle veut de l'élan, de la persévérance; il y faudra parfois de l'héroïsme. Mais elle est assurée de la victoire parce que l'esprit finit toujours par vaincre la matière, et le droit par triompher sur les ruines accumulées par la violence.

L'histoire le montre et Dieu nous l'a promis: la mesure de notre victoire est celle de notre foi. *Haec est victoria, quae vincit mundum, fides nostra* (I. Jean, V, 4).

Est-il besoin d'ajouter que, pour faire régner l'ordre et la paix autour d'elles, vos Ligues doivent d'abord les sauvegarder en elles-mêmes? A cet égard, il Nous plaît singulièrement de voir, dans votre Union internationale, se juxtaposer harmonieusement, à la Section des dames, celle des jeunes filles. Ce sont comme les fleurs et les fruits, qui parfois croissent ensemble, tant ils ont des racines communes, et des ouvrières déjà chargées de mérites et riches d'expérience se rangent joyeusement les apprenties qui aspirent à se dévouer et pour cela demandent "préparation et formation", recevant les conseils de leurs devancières, moins comme des leçons imposées que comme des trésors offerts. Chacune des deux sections a ses méthodes et ses pratiques; car la encore une adaptation de chacune à son milieu est nécessaire. Mais sous ces différences extérieures brûle dans les âmes — pour lesquelles il n'y a pas d'âge — la même flamme intérieure d'un zèle purement surnaturel.

Aussi, par l'intercession de la très douce Vierge Marie, dont vous avez eu la délicate attention de Nous offrir les images telles qu'elles sont vénéralées dans ce pays de vos chers pays, Nous appelons la protection toujours plus efficace de Dieu sur les évêques qui vous envoient, sur vous-mêmes, sur toutes les affiliées de vos Ligues — que vous représentez — sur leurs familles et les vôtres, sur vos travaux et les leurs, et Nous vous accordons de tout cœur, comme gage des faveurs divines, la Bénédiction apostolique.

A Saint-Lambert

La Fédération nationale St-Jean-Baptiste a tenu la semaine dernière, dans la salle paroissiale, son exposition annuelle qui remporta un brillant succès.

Les plats exposés, ainsi que les travaux manuels, ont été fort admirés par les visiteurs.

Dans la soirée, sous la direction de M. Pabbé A. Legendre, avaient lieu les élections du conseil, avec le résultat suivant: présidente, Mme H. Végard; vice-présidente, Mme A. Duquette; 2e vice-présidente, Mme A. Payette; 3e vice-présidente, Mme A. Achim; secrétaire, Mme G. Cousineau; trésorière, Mme J. Girouard; conseillères: Mmes N. Fiset, E. Boissonault, H. Hartley, D. Bowman, H. Roy, F. Bédard, B. Beauchamp, W. Leroy, Joseph Larivière, A. Maillois et Mlle A. Mercille et B. St-Ves.

La fête de la mère chrétienne

Sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Georges Gauthier, les Amicales Féminines du Diocèse de Montréal célébreront, le 6 mai prochain, la "Fête de la Mère Chrétienne".

Les cérémonies religieuses de la messe et du salut auront lieu dans l'église du Gesù et les séances d'étude dans la salle académique du collège Sainte-Marie.

Le Comité diocésain invite cordialement les Amicalistes et toutes les dames et demoiselles à se joindre à lui, très nombreuses, pour donner tout l'éclat possible à cette journée de la glorification de la mère chrétienne.

Cette fête est sous la présidence d'honneur de Mgr Chaumont, directeur de l'Action Catholique, de Mme J.-P. Lamarche, présidente générale des A.F.D.M., et sous la présidence active de Mme E. P. Pénault-Léveillé.

Programme:
I.—La matinée:
9h. 30—Messe.
10h. 05—Entretien: L'Evangile et les mères. Rév. Père Robert Fortin, S.S.S.

10h. 30—Séance d'étude: a) Le cinéma; b) La tempérance.
12h. 30—Déjeuner.
II.—L'après-midi:
2h. 30—Prix d'honneur aux lauréates du concours.

3h.—Débat: "Quelle est la meilleure ouvrière de progrès humain?" — Jeannette Bertrand, S.S. de Sainte-Croix; Gilberte Côté, C.N.; Mlle Jodoin, S.S. NN. de J. et M.; Gabrielle Labbé, Institut Pédagogique; Jeanne Gascon, S.S. NN. de J. et M.

4h.—Séance récréative: Mme J. Louis Audet et ses élèves. Allocution de Mgr Chaumont.

5h.—Salut du Très Saint Sacrement.

Entrée libre.

Neuvaine de réparation

Mercredi, 3 mai, le jour de la neuvaine de réparation, au monastère de Marie-Reparatrice, 1025 Mont-Royal ouest. Oremont, à 9 h., pèlerinage de l'Ecole Louis-Hippolyte LaFontaine, C.S.B.; 10 h., Académie Ste-Madeleine d'Outremont, C.S.C. (anglaise); 11 h., Ecole Garneau; 2 h., Zélatrices de l'Apostolat de la Prière de l'Immaculée-Conception, sermon par le R. P. Waddell, S.J.; 3 h., Fidéles de langue anglaise, sermon par le R. P. Toms, la chorale fera les frais du chant; 4 h., Ecole LaMennais, F.I.C.; 5 h., Académie Laurier, S.S.G.; 6 h., Orphelinat St-Patrice, Sra Grises; 8 h., Exercice de la neuvaine, sermon par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., et pèlerinage de la Fraternité des Dames de l'Heure sainte française et des Dames de Ste-Anne du St-Enfant-Jésus, le salut solennel sera chanté par la chorale de la Fraternité eucharistique de N.-D. du St-Sacrement (section féminine). Toute la nuit se succéderont devant le St-Sacrement exposé les membres de la Fraternité eucharistique les membres de l'Adoration de Marie-Reparatrice et les personnes du Foyer de cette maison.

Tous les fidèles sont cordialement invités à s'unir à ces manifestations de réparation et à assister particulièrement aux offices du soir, à 8 h.

Le cours de démonstration culinaire à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est. blvd St-Joseph, aura lieu mercredi 3 mai à 2 h. et à 7 h. 30.

Le cours sera entièrement consacré à la préparation d'entrées, quatuorzième, principalement à base de fruits. Tous les plats au menu constituent des desserts de fort belle présentation.

Abricots "Port Royal", pommes normandes, pruneaux confits à la crème, riz à la maitre; tarte à la Victoria; crème perfectionnée au buttercream; ananas à la crème; suprême à l'orange; riz à l'impératrice; pudding anglais; gelée à l'anisette; crème au chocolat — recette française.

Si l'on s'agit de nettoyage, retenez bien le nom de

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs Connus

Ils ont une main-d'œuvre experte, un outillage ultra-moderne et des procédés bien à eux et qui ont fait leurs preuves pour répondre aux exigences les plus difficiles. Confiez-leur vos

Draperies — Rideaux — Tapis Chesterfields — etc.

Et obtenez ainsi plus de satisfaction. Si tendre est un art, le nettoyage est une spécialité, dans laquelle excelle Léveillé.

SIGNEZ-LE TOUT SIMPLEMENT

CHERRIER 2152

Léveillé Limitée — Bureaux: 4365 Parthenais — Atelier: 4371 Lafrance
Maison canadienne-française fondée en 1914.

Feuilleton du "Devoir"

LE MOT QUE RIEN N'EFFACE

Roman inédit par VICTOR FELI

21. (Suite)

— Ce qui ne doit pas être dans les idées d'Albert, remarqua tranquillement le général.

Ghislaine rougit, mais Madame Le Gallac disait, très souriante:

— Je suis persuadée, Madame, que Monsieur Charadon sera à votre disposition pour ce charmant projet de crèche des que vous lui en témoignerez le désir.

Mais quelques mots sans rompraient l'ambiance d'amabilité: Le Gallac disait froidement:

— Vous faites erreur, mère Albert pour principe de ne point

connaître ses ouvriers... En outre, comme le dit Ghislaine, Peyrefort, en décembre, même avec tout le chauffage, doit être peu agréable à habiter, et, d'autre part, Albert le préfère de beaucoup à la villa de Saint-Jean, autre difficulté.

La jeune femme parut que l'on projetait de crèche des que vous lui en témoignerez le désir.

— Tout cela n'est rien, Monsieur Charadon fera tout ce que lui demandera sa femme. Ah! nous voici arrivés.

A table seulement, la mère osa regarder son fils... son fils ayant

toujours dans sa physionomie une froide résolution de guerre ouverte, hélas!... Cependant, un léger sourire répondait aux yeux si tendres qui s'attachaient aux siens.

L'après-midi, le général décida de conduire Ghislaine visiter un dolmen curieusement isolé sur un point de la lande. Madame Le Gallac approuva cette idée sans faire état de sa présence à elle-même, mais la jeune femme demanda avec instance qu'elle voulût bien les accompagner, son fils de même, et ils se trouvèrent tous les trois devant la pierre tragique, les deux femmes intéressées par l'érudition du général, qui les ramenait à ces temps de barbarie des sacrifices humains... Madame Le Gallac conclut à mi-voix:

— Oui! Ils étaient des barbares ces malheureux, mais ne les sommes-nous pas encore souvent?

— Oh! Madame, y songez-vous? Certainement nous n'imposons point des victimes sur une table de pierre, mais, chaque jour, dans le monde, on écrase, on des faibles, ou des maladroits, ou des

coupables prêts à se repentir...

— Mère, la justice exige, parfois, telles exécutions.

Madame Le Gallac branla la tête: — Non! D'abord la pitié; et, retour... sur ses propres erreurs.

Elle ajouta vivement: — Je vais présenter les serres à Madame Charadon. Je suis très fière de mes fleurs, Madame.

L'après-midi passa et, plus tard, dans l'heure recueillie de la belle soirée, devant les parterres du manoir, ils demeurèrent silencieux, leurs coeurs, trois nobles coeurs, souffrant de même... Lui, l'homme, droit et brave, savait bien que l'âme maternelle le suppliait, là...

Mais plus que jamais, il était prêt à n'importe quel combat pour maintenir jalousement la délicieuse intimité menacée par... ce rustre!

Ghislaine avait la sensation d'être courbée sous un vent d'orage.

Un domestique vint prévenir qu'on demandait Madame Charadon au téléphone.

C'est son mari, dit-elle. Lorsqu'elle eut disparu, le gé-

ral dit avec une sorte de nonchalance:

— Mère, peut-on imaginer que cette charmante Ghislaine soit la femme de Charadon?

De même façon indifférente, Madame Le Gallac répondit:

— Peut-être au début de leur mariage étaient-ils, en effet, très séparés de goûts, d'idées. Maintenant, il n'en est plus ainsi. J'ai trouvé Monsieur Charadon fort intéressant hier...

— Ah! oui! Comment osait-il parler de cette pauvre mère si mécon-

— Il est très noble de revenir d'une erreur. Sa femme l'a si bien compris qu'elle en était très émue.

Elle hésita une minute, puis conclut avec douceur:

— Tu as été bien dur.

Mais Ghislaine revenait. Madame Le Gallac demanda des nouvelles de Monsieur Charadon, dont la jeune femme lui transmit les hommages. On s'enquit de la pénible enquête qu'il faisait là-bas, sur laquelle il n'avait point voulu donner de détails. Enfin, un peu plus tard, on

se séparait.

Et celle qui veilla longuement, tout son cœur vers le ciel, fut la mère, suppliant pour l'âme de son enfant.

La deuxième journée du congrès extraordinaire de Le Gallac s'écoula, mieux encore que la veille, brûlant d'intérêt pour Ghislaine. A l'intérieur du manoir par l'interlocuteur incomparable qu'était le général: science, culture littéraire, philosophie, voyages, il avait mis devant ce clair esprit de femme un kaléidoscope charmeur qui l'avait gardée constamment émue, rêveuse.

Enfin avec une habileté suprême, il termina ces heures merveilleuses par des récits d'enfance et de jeunesse, petits faits joyeux ou tendres, nombreux et étonnants, parmi lesquels elle avançait sans résistance, dans l'illusion d'avoir vécu là, toujours, toujours, et heureuse, comblée...

En se mettant à table pour dîner, Madame Le Gallac demanda:

— Vies, à quelle heure pars-tu?

— A minuit, Mère.

— Ah! ces départs! dit-elle, s'a-

dressant à Ghislaine, ils ont été des sacrifices cruels dans ma vie.

— Mais, continua-t-elle, comme perdue en ses pensées, je bénis Dieu, qui m'a épargné des séparations terribles, celles des âmes!... Mon mari mort, mes enfants vivants sont toujours près de moi... de loin ou de près... nul ne m'a abandonnée!

— Oh! abandonnée protesta la jeune femme.

— Oui... m'abandonnerait celui qui oublierait, non mon amour, je le sais, mais mes enseignements.

Un silence tomba... seconde solennelle, mais le général dit vite, à ton calme:

— Ceci n'arrivera jamais, ma mère.

— J'en suis certaine.

On passa au salon, et bientôt Madame Le Gallac, très souriante, dit à Ghislaine:

— Je m'excuse vivement, Madame, mais je dois me retirer en priant mon fils de m'accompagner.

— Certes! asquiesca la jeune femme, empressée.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-proprétaire — Georges Pelletier directeur-gérant.

Au collège Saint-Laurent
Tous les anciens élèves du collège de Saint-Laurent sont invités

cennal qui aura lieu les 23, 24 et 25 mai prochains. Tous seront heureux de venir en même temps offrir un témoignage de reconnaissance et de dévouement au T. R. P. Albert Cousineau, supérieur général de la Congrégation des Clercs de Sainte-Croix.

Comme la tâche est énorme et

ciens sont instamment priés de communiquer sans délai avec les membres du comité d'organisation du congrès dont les noms apparaissent ci-dessous.

Raoul Augé, LA. 0231; H.-F. Beaupré, PL. 9091 et CR. 6956; Guillaume Beausoleil, Banque d'Epargne, angle Dufresne et Sainte-Catherine, 7553 et E. (Toussaint) Benoit, PL. 7953 et LA. 750; G. Benoit, AY. 3363 et LA. 3121; Hormisdas Briere, FR. 6205; J. Champou, HA. 3430 et AM. 1458; Edouard Chagnapagne, PL. 3821 et AY. 2601; Guy Corbeil, DO. 1241 et LA. 2213; G. Crevier, CR. 3181 et CR.3185; Roland R. Duquette, CA. 6825 et LA. 8082; Henri Groulx, CA. 3337; J. Lamarre, PL. 1125; J.-M. Laurence, CH. 9725 et FR. 3068; M.-C. Langevin, CR. 3181 et CR. 3185.

**Problèmes sociaux --
Réponses chrétiennes**

par S. E. le cardinal Verdier,
archevêque de Paris

Table des matières:

Ce qu'est la question sociale
L'égalité
Les droits du travail et le
capital

La propriété est-elle un droit
individuel ou une fonction
sociale?
Justice et Charité.
Brochure de 180 pages. Au
comptoir .50s; par la poste
.55s.
SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"
430, rue Notre-Dame est,
Montréal

LAMATION

**Majestés le Roi
Reine
municipale**

ent la visite si mémorable de nos
signé comme

municipale

du courant

population tout entière de la mé-
événement qui ouvre chez nous une

leur trop court séjour ici, une pro-
cours sera de nouveau publié dans
ous les Montréalais tiendront à dé-
les places d'affaires, plus particu-
la route que suivra le cortège royal.
soient aussi propres que possible.

se porter en foule sur les rues où
qu'à manifester leur loyauté envers
de leur présence leurs féaux sujets

Le Maire de Montréal,
CAMILLIEN HOUE

E POPULAIRE
CORTE —
Devoir-Voyages

— WURTEMBERG
d'Europe dont 8 à Paris
Rome
Riviera, italienne, les Corniches,
ancestrale.
tre Cantons, de Lugano et le
ix.
Québec, 30 juin 1939
— Ligne Cunard

\$435.
 olie
 elgique, Angleterre
 de retour par New-York.
 RE DES PLACES LIMITE
 sur demande.
VOYAGES
 (Elair 3361) MONTREAL

Au Barreau de Montréal

Les élections d'hier

Voici le résultat des élections du Barreau de Montréal tenues hier: Deux membres du Conseil de l'Ordre ont été élus par acclamation dans la matinée comme nous l'annoncions hier: Me A.-W.-P. Buchanan, comme bâtonnier, et Me Emilien Gadois comme trésorier.



Me Emilien GADOIS, trésorier du Barreau de Montréal.

ville et Richelieu. Les officiers pour cette année sont: bâtonnier, Me Aimé Chassé, de Sorel; syndic, Me Alex Legault, de Valleyfield; trésorier, Me André Regnier, de Saint-Jean; secrétaire, Me Guy Morin, de Saint-Hyacinthe; conseillers: Mes Alb. Leblanc, de Valleyfield; Maurice Demers, de Saint-Jean; et Philippe Pothier, de Saint-Hyacinthe.

Barreau de St-François

Sherbrooke, 2. (P.C.) — Me Armand Rousseau a été élu hier bâtonnier du Barreau de Saint-François, au cours de la réunion annuelle de ce Barreau à la bibliothèque du palais de justice ici. Me Rousseau succède à Me Albert Leblanc. Ont été élus aux autres postes: Mes B.-N. Holtham, syndic; Hector Saint-Pierre, trésorier; Robert Bouchard, secrétaire; et comme conseillers, Mes John-P. Wofe, Edouard Boisvert, Dalma Landry, Me Albert Leblanc, bâtonnier sortant de charge, devient automatiquement représentant du Barreau de la province dans le Conseil de l'Ordre. Me Charles de L. Mignault a été nommé examinateur et Me Wesler Bradley, vérificateur.

Me Louis-D. Durand bâtonnier des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 2 (D.N.C.) — Le barreau des Trois-Rivières s'est donné un nouveau bâtonnier, hier, dans la personne de Me Louis-D. Durand, président de la Société d'Histoire régionale des Trois-Rivières.

Me Durand succède à M. Wilfrid Gariépy, député des Trois-Rivières à la Chambre des communes. Le conseil du barreau des Trois-Rivières, se compose, de plus, de Me Georges Gouin, trésorier; Me Edouard Langlois, c.r., syndic; Me Marcel Crête, Grand-Mère, secrétaire. Les conseillers sont Mes Jean-Louis Marchand, Léon Lajoie, c.r., et Robert Trudel.

Barreau de Hull

Hull, 2. (C.P.) — Me Alexandre Taché, député U.N. de Hull à l'Assemblée législative, a été élu bâtonnier du Barreau de Hull, au cours de l'assemblée annuelle tenue hier. Me Aphonse Fournier, ancien bâtonnier, a été élu délégué et Me Paul Sainte-Marie, trésorier.

Barreau de Richelieu

Saint-Jean d'Iberville, 2. — Une trentaine d'avocats du Barreau de Richelieu ont tenu, hier, à l'hôtel de ville de Saint-Jean, leur assemblée annuelle et l'élection de leurs officiers. Tous les officiers de l'année ont été élus par acclamation. Le Barreau de Richelieu comprend les districts judiciaires de Saint-Hyacinthe, Beauharnois, Ibe-



Me Gaston LACROIX, secrétaire du Barreau de Montréal.

Barreau de Bedford

Sweetsburg, 2 (P.C.) — Au cours de l'assemblée annuelle du Barreau de Bedford, tenue ici hier, on a procédé à l'élection du Conseil de l'Ordre. Me Paul Provost, de Granby, a été élu bâtonnier; Me Maurice Fortin, de Bedford, a été élu syndic; Me Georges-H. Durand, de Granby, secrétaire; et Me Henri Fisher, de Cowansville, trésorier; les conseillers élus sont Mes W. F. Bowles, de Cowansville; Me L.-A. Giroux, membre du Conseil législatif, de Sweetsburg; P.-E. Delaney, de Granby; comme examinateur on a nommé Me R. F. Stockwell, de Cowansville.

Bas Saint-Laurent

Rimouski, 2 (C.P.) — M. Maurice Brassel, c.r., de Percé, député libéral de Gaspé à la Chambre des communes, a été élu bâtonnier du Barreau du Bas Saint-Laurent. Il succède à M. Horace Cimon, de Rivière-du-Loup. Les autres conseillers sont: M. Perreault Casgrain, c.r., syndic; Blaise Fournier, secrétaire; Marc Stein, trésorier; et Horace Cimon, Alphonse Chassé et L.-P. Lizotte.

Cantons de l'Est

Thetford-les-Mines, 2 (C. P.) — Les élections au Barreau des Cantons de l'Est ont été remises au 6 mai, à cause des mauvais chemins. Les récentes inondations ont rendu la circulation impossible.

Un institut vocal universel à Paris

Paris (Par courrier) — Les 32 nations représentées au Congrès Universel de la Voix (exposition 1937) ont donné à l'Association internationale "Euphonia", siégeant à Paris, 92 Ave de Wagram, le mandat d'organiser un Institut vocal universel destiné aux étudiants et professionnels de toute nationalité.

Constitué comme nos grandes Facultés d'Etat, cet établissement d'instruction supérieure accorde aux étudiants, qui y auront pris leurs inscriptions, un droit intégral à tous les degrés de l'enseignement donné par les plus hautes compétences nationales et internationales avec l'assistance de techniciens et de moniteurs pédagogiques éprouvés. Des bourses d'études seront offertes aux lauréats qualifiés par

Espagne 250,000 réfugiés dispersés en France

Les trésors d'art

Genève, 15 avril (Par courrier). — On compte environ 250,000 réfugiés espagnols, femmes et enfants, dispersés à travers la France. Ils vivent dans des camps, au nombre d'environ 500, sous la direction de la Commission internationale pour l'assistance aux enfants réfugiés en Espagne, dont le président est le juge Michael Hansson (Norvège) et le directeur, M. Howard-E. Kershner (Etats-Unis d'Amérique). Une enquête est effectuée actuellement sur le nombre, les besoins de ces malheureux et les secours dont ils disposent. Le gouvernement suédois a chargé la Commission d'utiliser 5,000 livres de sa contribution pour aider les réfugiés espagnols en France. Le gouvernement britannique a également approuvé l'emploi de la contribution britannique pour les réfugiés en France.

Deux cent mille hommes de nationalité espagnole se trouvent réfugiés dans les trois camps de concentration situés au bord de la Méditerranée, près de la frontière catalane. La plupart d'entre eux appartiennent à l'armée espagnole. Au début d'avril, deux bateaux se sont arrêtés dans le port d'Arzon avec 3,000 hommes et 250 femmes. Des mesures sont prises pour fournir des vêtements et des aliments aux réfugiés, de même que pour leur assurer des facilités d'immigration.

Le problème posé par ces exilés ne peut être résolu avant que l'émigration de ceux qui ne peuvent retourner en Espagne ait été organisée. Certains comités s'occupent de ce problème et la Commission internationale a prêté du personnel et fourni des informations de même que des fonds pour organiser l'émigration là où elle est possible. L'efficacité des services de l'organisation de secours en Espagne, en collaboration avec les autorités du nouveau gouvernement espagnol, est généralement reconnue. D'abandonnés quantités de denrées alimentaires sont envoyées pour être prochainement distribuées et de fortes cargaisons d'habillement sont actuellement transportées d'Amérique en Espagne.

La Commission internationale a son siège principal 30, rue de Grammont, à Paris, et, depuis sa création, en décembre 1937, elle a accompli une oeuvre remarquable d'assistance en faveur des malheureux victimes de la guerre civile espagnole. Son dernier rapport montre qu'en dépit de la nouvelle situation en Espagne, les besoins des enfants ne posent pas moins un grave problème. Le généreux appui financier des gouvernements, des organisations et des personnes privées est le bienvenu et la Commission accueille toute contribution à l'adresse indiquée ci-dessus. Il est à signaler que les dépenses administratives de cette Commission, qui a disposé jusqu'ici d'une somme s'élevant à environ 350,000 livres, ne représente que 1% de ce chiffre.

Les trésors d'art espagnols

Le 24 mars a été achevée l'inventaire des trésors d'art espagnols déposés à Genève. Les experts ont vu se confirmer leur impression antérieure sur l'excellent état de ces oeuvres d'art, et ils se sont plu à rendre hommage aux soins qu'avaient pris les autorités espagnoles responsables de l'emballage et du transport de ces oeuvres.

Le 30 mars, le Secrétaire général de la Société des Nations a remis officiellement les trésors artistiques qui lui avaient été confiés au représentant du gouvernement espagnol, le marquis d'Aycinena, ministre d'Espagne à Berne, en présence de M. Paul Lachenal, délégué du Comité international, qui a procédé au contrôle des oeuvres espagnoles. Après avoir souhaité la bienvenue au représentant de l'Espagne, le Secrétaire général a rappelé qu'il avait eu le grand honneur d'être le dépositaire d'un trésor, précieux pour l'Espagne et le monde entier, qu'avaient conduit à Genève des efforts généreux et désintéressés. Mais la place naturelle de tant d'oeuvres d'art se trouvait là où elles étaient nées, et le retour de ces trésors dans une Espagne pacifiée, fière de ses anciennes traditions comme de ses forces actuelles, constituerait pour ce grand pays un des symboles de sa vie nouvelle.

Le marquis d'Aycinena, après avoir remis le reçu officiel de l'inventaire des oeuvres d'art, a exprimé l'émotion qu'il ressentait en prenant possession, au nom de l'Espagne, de ces collections d'art. Il a exprimé sa reconnaissance à toutes les personnes, représentées par M. Lachenal, qui avaient contribué à éviter la destruction de trésors dont la grande valeur s'accompagnait d'une profonde signification historique. Ils symbolisaient et évoquaient, en effet, les moments les plus beaux de l'histoire d'Espagne, les plus brillants de sa grandeur impériale. L'effort héroïque accompli par le peuple espagnol pendant une guerre cruelle, son esprit de sacrifice et le génie éclairé de son illustre chef, le général Franco, venaient d'être couronnés par une éclatante victoire. Une des préoccupations du gouvernement espagnol serait de montrer bientôt au monde les collections réunies par le génie espagnol et issues du profond amour de ce peuple pour les arts.

M. Paul Lachenal a déclaré que le comité qui s'était constitué pour la sauvegarde des trésors espagnols avait été mu dans son action par ses sentiments de profonde admiration et d'amitié pour la nation espagnole. Il avait souhaité aussi conserver au patrimoine de l'humanité tout ce que l'Espagne lui avait apporté de trésors sublimes et de valeur éternelle. En tant que Suisse, il était heureux d'avoir été associé à une oeuvre pour laquelle il tenait à exprimer au Secrétaire général toute sa reconnaissance.

des concours spéciaux. L'organisation et le fonctionnement de cet Institut unique au monde assurent à la France un privilège exceptionnel pour les recherches et les études vocales, techniques et artistiques.

La colonie canadienne de New-York

Le R. P. W. Giasson — Le concert d'Arthur LeBlanc

(par Paul-E. GUILBAUT)

Une bonne nouvelle, qui réjouira certainement non seulement ses amis de New-York, mais toutes les connaissances du Canada: Le R. P. W. Giasson, S.S.S., vient de sortir de l'hôpital où il avait dû faire un séjour de trois mois. Pour fêter son rétablissement, la Ligue Saint-Joseph de New-York a donné, le 26 avril, une soirée à laquelle assistaient plusieurs membres de notre colonie.

Les Canadiens de New-York n'ont pas de meilleur ami, ni de plus dévoué, que le R. P. Giasson. Au fait, il est l'aumônier de toutes nos sociétés. Celles-ci se disputent sa collaboration; car il ne ménage jamais son dévouement aux oeuvres qui ont le bonheur d'en profiter. Il est de ceux qui trouvent du temps pour tout. Aussi, ne manque-t-on jamais d'avoir recours à lui.

Il est non seulement pour nous une sorte de directeur spirituel, mais un grand animateur. Il semble se donner tout entier à chacun; il est pour tous un bureau de poste, un office de renseignements, une agence de prières, etc.

On comprend dès lors le vide et le chagrin que causa parmi nous son absence forcée et la joie que nous éprouvâmes tous de son retour.

A la réunion de mercredi, on remarquait la présence des RR. PP. Gagnon, Légaré et Hubert; des présidents des différentes sociétés canadiennes de New-York, de M. Arthur LeBlanc, virtuose acadien, et d'un grand nombre de membres de la colonie canadienne.

Ante Grignon, soprano canadienne-française, nous a donné un récit de chansons françaises. Elle était assistée au piano de M. Fernand Barrette, de l'Opéra Métropolitain, organiste à l'église Holy Trinity, de New-York.

C'est mardi, le 9 mai prochain, au Town Hall de New-York que M. Arthur LeBlanc donnera son grand récital de violon.

Ce concert sera présenté sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York et du commissaire canadien à New-York, M. Douglas I. Cole.

Le dimanche, 7 mai, à l'hôtel Olcott, il y aura, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, grande réception en l'honneur de LeBlanc. Plusieurs personnalités du monde de la musique et de la colonie canadienne, tant anglaise que française, ont promis d'y assister. Plusieurs chefs de sociétés françaises de New-York, en particulier M. Roux, président des vétérans français de la ville, ont déjà retenu leurs billets au concert.

Grande manifestation le 14 mai

Pour célébrer l'anniversaire des encycliques "Rerum Novarum" et "Quadragesimo Anno"

Le 15 mai prochain marque le 48ème anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum" de Léon XIII et le 8ème anniversaire de l'encyclique "Quadragesimo Anno" de Pie XI. Suivant une tradition établie depuis quelques années, l'Ecole Sociale Populaire organise, avec le concours du Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, une grande manifestation pour commémorer ce double anniversaire.

Cette manifestation aura lieu au Parc LaFontaine, le dimanche, 14 mai, à 3h. de l'après-midi. Des orateurs rappelleront les enseignements contenus dans ces deux encycliques sociales et en tireront d'utiles leçons. Le public est cordialement invité à cette manifestation.

La Société de pédagogie de Montréal

La prochaine réunion de la Société aura lieu le samedi 6 mai, à 4 h. du soir.

Au programme: Frère Urbain, F. I.C.: "Le bilinguisme et les problèmes qu'il soulève".

On est prié de remarquer que cette réunion se tiendra non pas à l'Institut pédagogique de Westmount, comme il avait d'abord été annoncé, mais au Mont-Saint-Louis, 244 rue Sherbrooke est, Montréal.

Université de Montréal

Institut musical du Canada

Thèse de Doctorat (salle 214) — Le mercredi 3 mai, à 10h. du matin, dans la salle 214, Soeur Marie-Anne-Eugénie des Soeurs de la Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe, soutiendra, pour l'obtention du doctorat en musique une thèse sur "La psychologie appliquée à l'éducation musicale".

On invite cordialement le public à cette cérémonie où tout le monde est admis.

TARIF

des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone: BElair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1/10 le mot. 40c minimum.
NAISSANCES SERVICES SERV-
ICES ANNIVERSAIRES GRAND-
MESSES REMERCIEMENTS POUR
FETES PATRIOTIQUES ET AUTRES
à partir d'un minimum de 50c. PLAC-
CARTELS PROCHAINS MARI-
AGES \$1.00 par insertion

A LOUER

Plain-pied Duplex, 2e étage, moderne, fini chène, sept pièces bien éclairées, chauffées, eau chaude à l'année, garage chauffé, frigidaire, occupation immédiate si désiré; centre N.-D. Grâce, 3837 Botrel. J.M.O.

"Au service des tuberculeux"

"Au service des tuberculeux", par le R. P. M.-Vincent Masson, O.P. Voici une nouvelle brochure, éditée par le comité provincial de défense contre la tuberculose. Nous n'avons pas à présenter son auteur, bien connu par son activité sociale et dont tous les journaux ont reproduit les vivants articles. De nombreuses circonstances ont voulu que le Père Masson séjournerait dans un sanatorium. Allait-il, pour cela, laisser tomber sa plume? Au contraire, cet apôtre a vu là un discret appel de la Providence. Le danger de la tuberculose est encore trop méconnu chez nous. Et puisqu'une grande croisade vient d'être déclenchée contre la peste blanche, ne convenait-il pas que ce mouvement eût son Pierre l'Ermite?

C'est la raison d'être du petit volume que nous présentons à nos lecteurs. Dans une lettre-préface, M. le Dr Alphonse L'Espérance, directeur médical du sanatorium du Lac Edouard, signale l'opportunité de cette initiative, de ce geste.

"Sur un sujet aussi important, la tuberculose, il nous manquait, dit-il, une étude spécialement faite par l'un de nos prêtres. Mon Révérend Père, votre travail arrive à point. Cette publication montre une fois de plus l'intérêt et le dévouement que l'Eglise a toujours manifestés lorsqu'il s'est agi de la plus sociale des questions sociales: la santé humaine". Et M. le Dr Georges Grégoire, secrétaire du comité provincial de défense contre la tuberculose, écrit de son côté: "Comme prêtres et éducateurs n'accueilleraient-ils pas avec sympathie et avec fierté cette contribution d'un des leurs à une oeuvre qui tout le monde juge nécessaire?"

Le R. P. Masson a divisé son travail en cinq chapitres: Cri d'alarme; Première cause de la tuberculose et premier remède; La climatotherapie morale des sanatoriums; Le rôle social du tuberculeux; Coopération nécessaire.

On lira avec un intérêt particulier les pages consacrées au rôle social du tuberculeux. Tous les autres chapitres sont également à méditer. Ils s'adressent non seulement à notre clergé mais aux éducateurs, dans les collèges et les écoles et dans la famille. Pour que la tuberculose recule, il reste tant de préjugés à abattre.

Les réflexions du Père Masson portent sur des faits douloureux et réels: elles ne sont jamais banales; si on y porte l'attention qu'elles méritent, ce peut être le signe d'une véritable rénovation.

Le comité provincial de défense contre la tuberculose (chambre 310, édifice du Québec Power, Québec) distribuera gratuitement cette brochure à ceux qui lui en feront la demande. "Au service des tuberculeux" sera aussi envoyé à tous les chefs spirituels de nos paroisses et à tous nos éducateurs.

Ordinations à la cathédrale

Hier matin, à 7h., à la basilique-cathédrale de Montréal, S. Exc. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire, a conféré les ordinations suivantes:

Sous-diaconat: R. F. Oswald Fuchs, franciscain; RR. FF. Henri, d'Hawkesbury; François-Marie, de Hull; Hubert, de Montréal; Vincent et Georges, de Québec; Évariste, de Saint-Herménégilde; capucins: Pierre-Julien Gaudet, des Pères du Saint-Sacrement.

Diaconat: M. l'abbé Paul-Emile Lachapelle, des Pères des missions étrangères, et le R. F. Gabriel Chaput, des Pères du Saint-Sacrement.

La navigation

Les navires prendront bientôt la route des Grands Lacs — Nos quais littéralement pris d'assaut par les navires venant d'Europe — Départ du "Lady Somers" à midi pour les Bermudes — La remise de la canne à pommeau d'or au capitaine A. H. Best, commandant du navire marchand "Bassano", de la ligne McLean Kennedy

De grandes quantités de glace retardent la navigation en amont de Montréal, au pied du canal de Soulanges. L'on ne croit conséquemment pas que les navires à destination de Montréal et venant des Grands Lacs, puissent atteindre notre port avant jeudi. Le brise-glace Lady Grey est présentement à l'oeuvre dans ce secteur et croit-on, aura rapidement raison du barrage de glace plus épais que d'habitude à ce temps de l'année.

Plusieurs navires marchands sont déjà prêts à prendre la route des lacs. Ces navires sont arrivés d'Europe.

D'autres par contre chargés de grains sont en route vers Montréal venant des lacs.

Pendant ce temps, nos quais sont littéralement pris d'assaut par les navires qui continuent à affluer venant de Québec, où plusieurs ont fait un stage forcé, à cause des glaces qui les empêchaient de remonter jusqu'ici.

On attend encore beaucoup de navires aujourd'hui. Les diverses compagnies maritimes ont vu de leur retard de la navigation, leurs plans dérangés. Plusieurs navires de la même ligne voisinent dans le fleuve. La ligne Constantine était ainsi représentée hier par cinq cargos arrivant tous à une heure d'intervalle.

Le Canadian Pacific a actuellement quatre navires dans le port. Les navires de la ligne Constantine, amarrés aux quais sont le "Halmawood", le "Kingswood", le "Kirmwood", le "Waerwood" et le "Yorkwood". Tous arrivés chargés de charbon. Ces navires représentent le chevron de la mer à la fin de la semaine. Trois avec une cargaison de grain et deux avec du papier.

Le premier départ de notre port cette année, sera celui du "Lady Somers", navire de la ligne du "Canadian National" qui va aux Bermudes et à la Jamaïque. Le "Lady Somers" part avec une semaine de retard.

Tous les navires rassemblés dans le port ne peuvent trouver un quai, tellement ils sont arrivés nombreux. Aussi, certains devront attendre leur tour pour décharger. Le sucre, le charbon, l'huile sont les principales matières qui nous soient parvenues avec ces cargos.

Halifax, 2 (CP) — Les commandants des navires quittant le port d'Halifax ou y arrivant ont été avertis par la voie des journaux que des pratiques de tir auraient lieu dans

des forteresses entre le premier mai et le 17 décembre 1939. Ce sont les autorités militaires qui ont fait paraître cet avis. Ordinairement, ces exercices de tir n'ont lieu que pendant quelques jours seulement, au lieu de plus de sept mois comme dans le cas présent.

A midi, à bord du "Bassano", petit navire marchand de 2,637 tonnes aura lieu la remise de la canne à pommeau d'or à son commandant, le capitaine A. H. Best. C'est en effet ce navire qui le premier est entré cette année dans notre port.

Parmi les passagers empruntant le paquebot "Normandie", pour se rendre en Europe mercredi, le 3 mai, les Montréalais suivants seront à bord: M. Paul Bienvenu, président de la Catelli Food Products, Ltd.; Mme Maurice Charlois, femme du secrétaire général à l'Ataché Commercial de France, et Mlle Micheline Charlois; M. André Ballard, de la maison Blanchini-Férier au Canada, et Mme Ballard; Mlle Suzanne et Marcelle-Renée Ballard; le docteur Campbell Gardner, chirurgien, et Mme Gardner; M. Arthur Steel, président de la Dominion Steel & Coal Corporation et Mme Gross; M. J.-E. M. Bridge de Londres, et Mme Bridge, nee Jones (Marjorie), de Montréal.

Deux navires de la ligne "Canard", l'"Ascania" et l'"Andania" sont arrivés à Montréal ce matin, venant de Southampton et de Liverpool.

La Société de phthisiologie aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 2 (D.N.C.) — La Société de phthisiologie de Montréal est venue tenir aux Trois-Rivières sa réunion mensuelle. Ses membres étaient les invités des médecins du sanatorium Cooke, de l'Unité Sanitaire et de la Société Médicale des Trois-Rivières. Après une première séance au Château de Blois, les visiteurs furent reçus à l'Unité Sanitaire par l'officier médical, le Dr Jean-Paul Beaudet. Il y eut présentation de travaux scientifiques. La réunion se clôtura par un souper-causerie. Le conférencier d'honneur fut le Dr J.-A. Jarry, directeur médical de l'Institut Bruchési, président provincial de la défense contre la tuberculose. Il prit pour texte: "La tuberculose et le médecin praticien".

Parmi les délégués de Montréal, on remarquait: les docteurs J.-A. Jarry, A. Vidal, A.-M. Chellette, Laforge, Yvon Laurier, Fernand Hébert, J.-P. Paquette, J.-A. Millet, André Dumontier, Marcel Verschelden, Maurice Bonnier, Jeannotte, Georges Deshaies, Omer Manseau, Jarry, au sanatorium Cooke étaient présents: le Dr H. Beaudoin, Georges Racicot et Félix Lévesque; de la Société Médicale des Trois-Rivières: MM. les docteurs Charlemaigne Baribeau, président, L.-A. Neuville, Perron et Julien, de Shawinigan, Perreault, du Cap-de-la-Madeleine.

Corby's

ORANGE LIQUEUR GIN

DISTILLE ET EMBOUTILLÉ AU CANADA
CORBY DISTILLERIES LIMITED
BOTTLES 25 OZ. 40 OZ.
\$2.00 \$3.00

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE

fruit de 121 années de fructueuses opérations



PLUS ancienne que le Dominion lui-même, et pourtant aussi jeune que les plus récentes entreprises, notre banque fournit dans tous les domaines un service moderne et expérimenté. Pas un compte n'est trop modeste ni trop important pour bénéficier entièrement de ses services. Nous vous invitons à venir discuter avec nous vos besoins en matière de banque.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

53 SUCCURSALES A MONTREAL et les ENVIRONS

"VOTRE BANQUE ET SES SERVICES" — Demandez la brochure

Exposition NEW-YORK

De Montréal, 15 juillet 1939 à bord du

DUCHES OF ATHOLL

Avec la chorale

St-Louis-de-France

4 jours en croisière: cabine, repas

— 3 jours à New-York: hébergement, visite ville, entrées exposition, transfert — Retour de jour par l'Hudson.

TOUT COMPRIS

\$79.50

Places en nombre limité

S'INSCRIRE SANS TARDER

LE DEVOIR-VOYAGES

430, Notre-Dame est, Montréal

Tél. BElair 3361

VOYAGES INDIVIDUELS A NEW-YORK AUX MEILLEURS PRIX — RETENIR HOTEL SANS RETARD.

COMMERCCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Penmark Co., Bernard Bercoitch, Aaron Andrusky.

Gravel & Masse, Pierre Gravel, J.-Charles Masse.

R. Vézina Limitée, 2348 a, rue Moreau, Raoul Vézina, président.

Industrial Oil Corporation Ltd, 737, Edifice Dominion, Paul Beauchamp, 1er vice-président.

Maple Leaf Institute of Canada — L'Institut de l'Étable de Québec, Edifice Canada, Charles L. Ramson.

Solex Sweeping Powder, 1559, rue Parthenais, Marcel L'Heureux.

Janes Roudou Printing Service, Samuel Willy James, Mlle Alberta-Blanche Olga Roudou.

Mayer & Frère Engrs., 116 est, rue Villeneuve, Gilbert Mayer, Armand Mayer.

P. Tasgal & Co., 4225, rue Wellington, S. Perel.

Garage St-Amour, 6910, rue Clarke, Armand St-Amour.

William Auto Service, 72, rue Grey N., Roy Williams.

Pharmacie Champagne, 4602, ave Verdun, Hugo Sénécal.

La Pâtisserie Royale, Omer Martin, 1255, rue Bélanger.

La Bourse

(P.A. et P.C.) — Les cours étaient à la hausse à Wall Street, où l'on notait plusieurs gains variant de quelques fractions de point à trois points environ. L'activité n'était peut-être pas remarquable, mais elle était nettement supérieure à celle d'hier, quand le volume des transactions a touché un bas pour cinq ans. Vers midi les principaux gains ont été quelque peu réduits. Le marché des obligations et celui des denrées étaient légèrement à la hausse.

Sauf quelques reculs, dont Power Corp., la tendance était légèrement à la hausse en Bourse locale, où Noranda, National Breweries, Nickel, Smelters, Dosco, Shawinigan, Brazilian et Giteau ont eu quelque peu d'avance. Hollinger a aussi fléchi.

Les actions industrielles ont fait meilleure figure sur le Curb que les actions minières. Si Asbestos, B. A. Oil, Cons. Paper, Home Oil, East Molatic, Eldorado et Thompson Cadillac ont avancé, Wright Hargrave et Sisco ont fléchi.

À Paris et à Londres, la Bourse était à la hausse.

être émises en série de 500,000 actions ordinaires sans valeur nominale.

Abitibi P. & P.

Dans un rapport émis par sir Henry L. Drayton, président du comité de protection des obligataires de l'Abitibi P. & P. Co., Limited, le plan proposé du comité de protection Ripley-Symington, est examiné du point de vue de ses effets sur le petit obligataire.

Sir Henry Drayton s'oppose au plan Ripley-Symington de vendre l'actif de la compagnie et favorise le plan de réorganisation des actionnaires privilégiés.

M. Drayton dans sa lettre dit qu'il se place du point de vue du petit obligataire et non de celui de la grande corporation.

Les obligataires seront invités à abandonner leur position de contrôle comme premiers hypothécaires de la propriété. Ils sont invités à devenir presque des actionnaires ordinaires sujets à une hypothèque d'un montant inconnu quoique comme détenteurs de certificats d'intérêt à bénéfice, ils auront droit de voter des actions sur demande. M. Drayton ajoute que le plan des actionnaires privilégiés reconnaît les droits des obligataires tant au capital, aux intérêts et aux arriérés d'intérêt. C'est à ce que le petit obligataire est intéressé, dit-il.

Fort Erie. — À l'assemblée annuelle des actionnaires de la Fleet Aircraft Limited, les comptes ont été adoptés et les membres suivants élus au conseil d'administration: MM. W.J. Sanderson, E.G. McMillan, H.H. Horsfall, E.G. Thomson, J.B. Hay, Walter N. Deisher, H.E. Langford, A.D. Nesbitt et E.G. Smith. À une réunion subséquente du conseil les officiers suivants ont été élus: M.J. Sanderson, président; E.G. McMillan, vice-président; H.E. Langford, secrétaire.

Standard Oil Co. of N.Y.

New-York. — Les administrateurs de Standard Oil Co. of New-York ont déclaré un dividende de deux actions du capital de la compagnie pour chaque 200 actions détenues, plus le dividende semi-annuel de 50 cents l'action. Ces deux dividendes sont payables le 15 juin aux actionnaires inscrits le 16 mai.

Winnipeg Electric

Winnipeg Electric Co. rapporte pour le mois de mai des recettes de \$271,307, comparativement à \$241,443 le mois correspondant de 1938, et de recettes brutes de \$618,849, au lieu de \$570,595.

Les recettes nettes du premier trimestre de l'année en cours se chiffrent à \$834,866, en comparaison de \$755,002 il y a un an.

Industrial Oil Corp.

Graham, Texas. — Les rapports affirmant que le deuxième puits de l'Industrial Oil Corporation Ltd, au sud-ouest d'ici, a encore une fois trouvé de l'huile à l'horizon de 819 pieds, pendant le forage de leur puits de grande profondeur après que la compagnie a complété leur puits No 1. Il est rapporté que la compagnie, laquelle est une compagnie de Montréal, a décidé de continuer les travaux jusqu'à environ 5,000 pieds pour trouver les quatre autres horizons porteurs d'huile que les géologues disent exister sur cette propriété de 320 acres.

L'achèvement du puits No 1 pour 50 barils par jour et le présent forage du puits No 2, à une grande profondeur, a attiré une attention considérable sur cette propriété et plusieurs autres compagnies font dans le moment beaucoup de forage dans les environs.

À un mille et demi des terrains de l'Industrial Oil Corporation (Ld.), la Virginia Oil Company a trouvé de l'huile au montant de 100 barils par jour sur le même horizon de 819 pieds.

M. Fernand Dansereau

M. Fernand Dansereau, associé de la maison Burke, Dansereau & Cie, vient d'être élu membre de la Bourse de Toronto.

Canadian Oil Co.

La firme Nesbitt, Thomson and Co. Ltd, a annoncé une offre faite à Canadian Oil Companies, Limited, pour l'incorporation d'une nouvelle compagnie qui sera connue sous le nom de Canadian Oil Limited, acquérant tout l'actif et les entreprises de Canadian Oil Companies, Limited.

La capitalisation de la nouvelle compagnie comprendra \$4,000,000 d'actions privilégiées qui pourront

Information agricole

La Coopérative fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché:

BEURRE

Alors que les cotations en cours se continuent erratiques, notre marché au beurre a encore fait preuve d'hésitation durant cette dernière semaine.

Une liquidation assez persistante des beurres d'entrepôts, une augmentation graduelle des beurres frais et une demande limitée furent les principaux facteurs qui contribuèrent à une tenue très calme et à une autre baisse de prix.

Les marchés d'outre-mer se maintiennent tranquilles et on rapporte peu de transactions pour l'exportation. À la ferme de la semaine, par suite d'une offre plus limitée, les cotations semblent un peu plus stables. Toutefois les opérateurs demeurent indécis et avant de se décider à transiger sur une grande échelle, préfèrent attendre le rapport préliminaire des stocks ainsi que la perspective qui pourrait avoir la nouvelle législation du gouvernement fédéral en vue d'améliorer les conditions actuelles de la production.

Lundi avant-midi, le 1er mai courant, les prix du No 1 pasteurisé frais et réchauffé, au gros, variaient de 20% à 20% cts à la livre.

FROMAGE

Aucune variation importante à noter dans les prix qui se maintiennent stationnaires au niveau actuel de 10% à 10% cts la livre pour les arrivages courants, colorés de Québec.

VOILAIES VIVANTES

Demande un peu plus limitée. Cependant, avec des arrivages moindres, les prix restent stables.

VOILAIES ABATTUES

Aux prix actuels, la demande est active et les arrivages rapidement absorbés, surtout pour les sujets de bonne qualité.

ŒUFS

Montréal et Québec. — Une augmentation assez considérable fut enregistrée dans les arrivages, mais le mouvement d'entreposage et la demande pour consommation immédiate furent assez actifs pour maintenir les prix au niveau de la semaine précédente.

VEAUX ABATIS

Montréal et Québec. — Marché ferme et légère baisse de prix.

PORCS ABATIS

Montréal et Québec. — Marché un peu plus tranquille, mais sans changement important dans les prix.

PRIX DE REMISE

Succursale de Québec. — Semaine finissant le 29 avril:

ŒUFS. —

A-Moyens 22

B-Moyens 19

C-Moyens 19

VEAUX ABATIS. —

A-Moyens 22

B-Moyens 19

C-Moyens 19

POULES ABATIS. —

A-5 lbs et plus 22

B-4 à 5 lbs 21

C-3 à 4 lbs 20

D-2 à 3 lbs 19

E-1 à 2 lbs 18

F-0 à 1 lb 17

G-0 à 1 lb 16

H-0 à 1 lb 15

I-0 à 1 lb 14

J-0 à 1 lb 13

K-0 à 1 lb 12

L-0 à 1 lb 11

M-0 à 1 lb 10

N-0 à 1 lb 9

O-0 à 1 lb 8

P-0 à 1 lb 7

Q-0 à 1 lb 6

R-0 à 1 lb 5

S-0 à 1 lb 4

T-0 à 1 lb 3

U-0 à 1 lb 2

V-0 à 1 lb 1

W-0 à 1 lb 0

X-0 à 1 lb 0

Y-0 à 1 lb 0

Z-0 à 1 lb 0

AA-0 à 1 lb 0

AB-0 à 1 lb 0

AC-0 à 1 lb 0

AD-0 à 1 lb 0

AE-0 à 1 lb 0

AF-0 à 1 lb 0

AG-0 à 1 lb 0

AH-0 à 1 lb 0

AI-0 à 1 lb 0

AJ-0 à 1 lb 0

AK-0 à 1 lb 0

AL-0 à 1 lb 0

AM-0 à 1 lb 0

AN-0 à 1 lb 0

AO-0 à 1 lb 0

AP-0 à 1 lb 0

AQ-0 à 1 lb 0

AR-0 à 1 lb 0

AS-0 à 1 lb 0

AT-0 à 1 lb 0

AU-0 à 1 lb 0

AV-0 à 1 lb 0

AW-0 à 1 lb 0

AX-0 à 1 lb 0

AY-0 à 1 lb 0

AZ-0 à 1 lb 0

Les obligations

COURS EN FERMETURE HIER

DOMINION DU CANADA:

2 1/2% oct. 15, 1939 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 1944 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 1949 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 1954 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 1959 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 1964 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 1969 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 1974 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 1979 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 1984 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 1989 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 1994 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 1999 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2004 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2009 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2014 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2019 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2024 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2029 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2034 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2039 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2044 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2049 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2054 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2059 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2064 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2069 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2074 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2079 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2084 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2089 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2094 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2099 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2104 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2109 100 1/2

2 1/2% oct. 15, 2114 100 1/2

LA VIE SPORTIVE

Une manche désastreuse pour Montréal

Newark, 2 — Les Ours de Newark ont surmonté un déficit de 6 points pour vaincre les Royals de Montréal hier après-midi par un résultat de 13 à 8 et cela grâce à un ralliement à la 8e manche, alors que les locaux enregistrèrent 7 points à la suite de la générosité des lanceurs de Burleigh Grimes.

La défaite des Royals a fait descendre le club montréalais en 2me division mais le club du président Hector Racine espère améliorer son sort cet après-midi dans la dernière joute de la série contre les Ours.

Des circuits de Art Parks, Chris Hartie et Maurice Van Robays et 10 autres coups sûrs ont été gaspillés lorsque Lee Rogers a pradiquément jeté aux vents une avance 6-0 que ses copains lui avaient données dans les 5 premières manches. Trois lanceurs de relève ont failli miserablement à la tâche, après que les Royals eurent commencé la 8e avec un avantage de 8-6.

Sept locaux ont croisé le marbre dans cette manche, où Nahem, Malseed puis Winford ont succédé à Rogers au monticule. Huit buts sur balles, dont 4 dans la 8e fatale, ont été données aux Ours pendant la joute, ce qui explique la défaite, car les Royals ont frappé 13 coups contre 12.

Bob Porter lancera probablement aujourd'hui contre Stancien ou Pete Sivo. Ce soir, les Royals partiront pour Montréal, où ils ouvriront leur saison locale jeudi. Les Royals ne joueront pas mercredi.

Résultat détaillé de la partie:

MONTREAL		a.b.	p.	c.s.	r.	a.
Ross, 3b		3	1	2	2	3
Deal, cc		6	0	0	4	0
Parks, cd		6	2	2	0	0
Haas, lb		3	0	1	9	0
Hartie, r		4	2	2	2	0
VanRob's, cg		5	2	2	0	0
Sankey, ac		3	0	0	2	7
Bell, 2b		3	1	2	3	1
Rogers, 1		4	0	2	0	0
Nahem, 1		0	0	0	0	0
Malseed, 1		0	0	0	0	0
Winford, 1		0	0	0	0	0
xKies		1	0	0	0	0
Total		38	8	13	24	11

NEWARK

NEWARK		a.b.	p.	c.s.	r.	a.
Witek, 2b		5	1	0	2	3
Norris, ac		5	1	0	1	1
Chartak, cd		4	2	2	2	0
Kelleher, cg		5	1	1	0	0
Mills, cc		4	2	1	5	0
Levy, lb		4	2	2	9	3
Kahle, 3b		4	3	2	1	1
Holm, r		3	1	2	4	0
Washburn, 1		0	0	0	0	0
Strincevich, 1		1	0	0	0	1
George, 1		0	0	0	0	0
Barley, 1		0	0	0	1	1
Branch, 1		3	0	0	2	0
Total		38	13	27	10	x

x—Frappa pour Winford à la 9e.

x—Frappa pour Strincevich à la 5e.

Montreal..... 301020200—8

Newark..... 00002317x—13

Sommaire: Erreurs: Ross, Sankey. Points omptés sur coups de Parks 2, Harje 2, Van Robays 2, Holm 3, Wick 4, Bell, Rogers, Chartak, Kelleher 2, Levy, Kahle, Circuits: Parks, Hartie, Van Robays, Holm, Chartak, Buts volés: Bell, Sacrifices: Ross, Sankey. Double-joux: Norris, Witek et Levy. Laissez sur es buts, Montréal 13, Newark 10.

Buts sur balles de Washburn 2, Strincevich 1, Rogers 6, Barley 1, Nahem 1, Malseed 1, Branch 3. Retirés au bâton par Washburn 1, Rogers 2, Strincevich 1, Branch 1. Coups sûrs sur balles de Washburn 3 en 1 manche; Strincevich 5 en 4 manches; Barley 1 en 1 manche; Branch 4 en 3 manches; Nahem 2 en 0 manche; Malseed 1 en 0 manche; Winford 1 en 2-3 manche. Frappé par le lanceur: Roger (Chartak). Lanceur gagnant: Branch. Lanceur perdant: Rogers. Arbitres: Crowley Schroeder et Van Graffan. Temps: 2:28.

L'AUTRE PARTIE

Toronto..... 100010200—4

Jersey City..... 000002010—3

Batteries: Meola et Klimczak; Hubbell, Watkins, McKel, Harris et Padden.

Jersey City est défait par le Toronto

Jersey City, 2 — Malgré sa défaite aux mains des Leafs de Toronto, hier après-midi, les Giants de Jersey City ont pu conserver la tête de la Ligue Internationale. Les Leafs ont remporté les honneurs de la victoire par un résultat de 4 à 3 et ont mis fin à une série de défaites.

Mike Meola lança pour les Leafs. Il accorda 11 coups sûrs aux Giants, mais il fut solide dans les moments critiques et laissa 11 joueurs du Jersey City sur les buts.

Les Leafs profitèrent d'une opportunité pour s'assurer de la victoire. Bill Harris avait débuté au monticule pour Jersey City et il jeta aux vents une avance 6-0 que ses copains lui avaient données dans les 5 premières manches. Trois lanceurs de relève ont failli miserablement à la tâche, après que les Royals eurent commencé la 8e avec un avantage de 8-6.

Sept locaux ont croisé le marbre dans cette manche, où Nahem, Malseed puis Winford ont succédé à Rogers au monticule. Huit buts sur balles, dont 4 dans la 8e fatale, ont été données aux Ours pendant la joute, ce qui explique la défaite, car les Royals ont frappé 13 coups contre 12.

Bob Porter lancera probablement aujourd'hui contre Stancien ou Pete Sivo. Ce soir, les Royals partiront pour Montréal, où ils ouvriront leur saison locale jeudi. Les Royals ne joueront pas mercredi.

Résultat détaillé de la joute:

TORONTO		AB	P	C.S.	R	A
McLeod, c.d.		4	1	0	0	0
M. Smith, c.c.		3	2	2	5	1
Burns, lb.		2	0	0	14	0
A. Smith, 2b.		4	0	1	4	5
Petosky, c.g.		5	0	1	2	0
Dejonghe, 3b.		4	0	3	1	1
Slifflin, a.c.		4	0	0	0	2
Klimczak, r.		4	1	1	1	1
Meola, l.		4	0	2	0	2
Total		34	4	10	27	12

JERSEY CITY

JERSEY CITY		AB	P	C.S.	R	A
Honeycutt, a.c.		5	0	2	1	1
Blakeley, c.g.		4	0	1	2	0
Dickshot, c.g.		3	0	2	5	0
Jones, c.d.		4	0	1	3	0
Stewart, lb.		5	0	0	5	1
Hafey, 3b.		3	2	2	1	0
Padden, r.		4	1	2	6	1
Glossop, 2b.		3	0	0	3	1
Harris, l.		2	0	0	1	2
Leslie, 1		1	0	0	0	0
McKel, l.		0	0	0	0	0
Watkins, l.		0	0	0	0	1
bMihalic		1	0	1	0	0
Hubbell, l.		0	0	0	0	0
Total		35	3	11	27	7

aFrappa pour Harris à la 6e.

bFrappa pour Watkins à la 8e.

Toronto..... 100010200—4

Jersey City..... 000002010—3

Sommaire: Points produits par: Burns, M. Smith, Petosky, Mihalic, Hafey, Klimczak, Dejonghe, Mihalic, Trois buts: M. Smith, Sacrifices: Burns, Glossop. Double-joux: Glossop (seul); Dejonghe à A. Smith à Burns; Padden à Hafey. Laissez sur les buts: Toronto 10, Jersey City 11. Buts sur balles de Meola 5, McKel 3, Watkins 1, Hubbell 2. Retirés au bâton: Harris 4, Meola 1, Watkins 1, Hubbell 1. Coups sûrs contre: Harris 8 en 6 manches; McKel 0 en 2-3; Watkins 2 en 1-3; Hubbell 0 en 1. Mauvais lanceur: Meola. Lanceur perdant: McKel. Arbitres: Jorda et Borski. Durée de la joute: 2h. 17.

Nos Royals au bâton et au monticule

	P	Ab	Cs	2b	3b	C	Pcs	By	Pc
Rogers	2	6	3	0	0	0	1	0	500
Kies	12	45	16	2	0	0	1	0	336
Hartie	13	49	16	5	1	2	8	0	327
Deal	12	61	16	4	0	1	7	2	262
Bell	13	44	13	1	0	0	1	25	262
Whitlak	3	8	2	0	0	0	0	0	230
Haas	13	54	13	3	0	0	10	0	241
VanRobays	8	30	7	1	0	1	2	1	213
Ross	13	52	11	3	0	0	4	0	204
Moser	10	39	7	1	0	0	2	2	170
Porter	3	13	2	0	0	0	0	0	143
Wicker	3	13	2	0	0	0	0	0	143
Winford	2	1	0	0	0	0	0	0	000
Malseed	2	4	0	0	0	0	0	0	000
Rescigno	3	3	0	0	0	0	0	0	000
Nahem	2	4	0	0	0	0	0	0	000
Sankey	11	38	4	2	0	0	2	0	165

LES LANCEURS

	P	M	Cs	Pts	bb	rab	G	P	C
Wicker	3	31	34	9	4	14	3	0	1000
Porter	3	10	17	2	2	2	0	0	1000
Rescigno	3	17	15	4	2	4	1	1	500
Duke	2	27	25	13	7	1	1	1	533
Moose	2	0	1	2	3	0	0	0	000
Nahem	3	11	9	9	9	3	0	0	000
Winford	2	5	7	3	0	0	0	1	000
Rogers	2	12	21	23	10	3	0	2	000

L'AUTRE PARTIE

Toronto..... 100010200—4

Jersey City..... 000002010—3

Batteries: Meola et Klimczak; Hubbell, Watkins, McKel, Harris et Padden.

Dizzy Dean a été chassé du monticule

Chicago, 2 — Les Cubs et les White Sox de Chicago se sont rencontrés hier après-midi dans une joute-bénéfice et plus de 25,000 personnes ont assisté à cette rencontre qui se termina par la victoire des White Sox par un résultat de 4 à 1.

Monty Stratton, qui jouait au champ des White Sox l'an dernier, eut un accident de chasse l'autre dernier et les médecins durent lui amputer une jambe et en reconnaissance des services rendus les White Sox décidèrent d'organiser une joute-bénéfice et d'offrir toutes les recettes à cette ancienne étoile du losange. Grâce à l'encouragement donné par les fervents du sport national américain, le bénéficiaire recevra plus de \$25,000.

Dizzy Dean débuta au monticule pour la première fois cette saison mais à la quatrième manche il fut envoyé sous les douches après que les White Sox eurent enregistré quatre points et Hidge dut terminer la joute pendant que Whitehead battait pour la joute entière pour les gars de la Ligue Américaine.

Le vice-président Harry Grabner, des White Sox, a dit que la joute rapportera de \$25,000 à \$30,000 à Stratton. Tout le monde a payé son admission — même les joueurs, les arbitres et les journalistes. Stratton recevra aussi tous les profits des ventes de rafraîchissements de toute les concessions.

Avant la partie, une automobile a été présentée par un ancien coéquipier de Stratton, Tony Piet, à Monty, qui a ensuite posé pour les photographes. Stratton a ensuite pris sa place au monticule, lançant la balle cinq ou six fois vers le marbre.

La foule a applaudi Stratton longuement orsqe celui-ci a quitté le monticule pour aller prendre sa place sur le banc des joueurs des White Sox.

Résultat détaillé de la joute:

CHICAGO CUBS		AB	P	C.S.	R	A
Hack, 3b		3	0	0	0	0
Mesner, 3b		1	0	0	1	3
Herman, 2b		3	0	2	0	0
English, 2b		1	0	0	1	0
G. Russell, lb		1	0	0	2	0
Galan, cg		3	0	1	0	0
Marty, cc		4	0	0	4	0
Reynolds, cd		4	0	0	4	0
Cavaretta, lb		4	1	2	6	0
Harnett, r		2	0	1	3	0
Garbark, r		2	0	2	0	0
Bartell, ac		3	0	1	1	4
Dean, c		1	0	0	0	0
Gleson, 1		1	0	0	0	0
Hidge, 1		1	0	1	0	0
x Bryant		1	0	0	0	0
Total		35	1	10	24	7

CHICAGO WHITE SOX

CHICAGO WHITE SOX		AB	P	C.S.	R	A
Owen, 3b		4	0	0	1	6
Kubel, lb		4	2	1	12	0
Walker, cg		4	0	2	2	4
Appling, ac		4	1	1	2	4
McNair, 2b		4	1	1	5	2
Rosenthal, cd		4	0	1	2	0
Kreevich, cc		4	0	1	1	0
Sylvester, r		4	0	1	1	0
Whitehead, 1		3	0	0	0	1
Total		34	4	8	27	14

x Frappa pour Dean à la 5e.

xx Frappa pour Hidge à la 9e.

Chicago, L.N. 000000100—1

Chicago, L.A. 00310000x—4

Sommaire: Erreurs: Marty, Bartell 2. Points complétés sur coups de Hidge, Walker, Appling, Rosen, Cavaretta, Kubel, Sylvester, Sacrifices: Whitehead. Double-joux: Appling à McNair à Kuhe; Owen à McNair à Kuhe. Laissez sur les buts: Chicago, L.N. 8; Chicago, L.A. 8. Buts sur balles: Dean 1, Whitehead 1. Retirés au bâton par Dean 2, Hidge 2. Coups sûrs sur balles de Dean, 7 en 4 manches; Hidge, 1 en 4 manches. Lanceur perdant: Dean. Arbitres: McGowan, L.A.; Reardon, L.N.; Quinn, L.A.; Goetz, L.N. Temps 1:35. Assistance: 25,594.

Les résultats dans le circuit des majeures

AMERICAINE

Cleveland à Detroit, remise froid.

Chicago à St-Louis, remise froid.

Seules parties au programme.

LE CLASSEMENT:

	G	P	P.C.
New-York	5	3	625
Boston	5	4	600
Chicago	5	4	556
Washington	5	4	546
Detroit	4	5	444
St-Louis	4	5	444
Cleveland	4	6	400
Philadelphia	2	7	222

AUJOURD'HUI:

New-York à Detroit.

Boston à Cleveland.

Philadelphia à Chicago.

Washington à St-Louis.

NATIONALE

Boston 7, New-York 2.

Pittsburg 2, Cincinnati 1.

Brooklyn 13, Philadelphia 12.

Seules parties au programme.

LE CLASSEMENT:

	G	P	P.C.
Boston	8	3	727
Cincinnati	6	4	690
Chicago	5	4	556
St-Louis	5	4	556
Brooklyn	5	4	546
Philadelphia	3	7	300
New-York	2	8	200

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Boston.

Cincinnati à New-York.

Chicago à Philadelphia.

A Ottawa

A quand la prorogation ?

Il n'en tient qu'à la gauche que la session fédérale se termine le 18 mai, dit M. Lapointe

Ottawa, 2 (par Alfred Ayotte). — Quand est-ce qu'aura lieu la prorogation des Chambres fédérales ? Telle est la question qui se pose tous les jours à Ottawa, entre sénateurs, ministres, députés et journalistes. On a posé jusqu'en Chambre de temps en temps. Hier encore, le député Mitchell, whip du parti créditiste, a demandé aux chefs du gouvernement s'ils se proposent de faire coïncider la prorogation avec la visite du roi Georges VI à Ottawa le 18 mai ou s'ils songent toujours à un ajournement de cinq semaines — du 12 mai au 19 juin — et à la prolongation de la session jusqu'en juillet ou en août.

En l'absence du premier ministre, M. King, le ministre de la Justice, M. Lapointe, a répondu que pour sa part le gouvernement est prêt à tout faire pour que la prorogation ait lieu le 18 mai. Il laisse aux whips des partis de s'entendre sur les mesures à prendre pour accélérer la besogne parlementaire; séances du matin, levée du règlement de clôture à 11 heures le soir, ouverture de la séance à 2 heures l'après-midi, au lieu de trois, etc. Ces remarques de M. Lapointe étaient une façon de dire aux députés de la gauche: «Il n'en tient qu'à vous que la session finisse le 18 mai; le gouvernement ne demande pas mieux que de faire adopter sa législation en vitesse».

Peu après, le ministre protestant Douglas, député coopératiste de Weyburn, a fait entendre une lointaine protestation en reprenant le débat sur le budget. Les députés de l'Ouest, dit-il, n'ont pas encore eu la chance de débattre les mesures agricoles et elles doivent l'être. Le plus bel hommage que nous puissions rendre à Sa Majesté est de nous occuper des affaires de Sa Majesté, et les affaires de Sa Majesté, c'est le bien-être de tous les sujets de Sa Majesté.

Quelques minutes plus tôt le député Oscar Boulanger, (libéral de Bellechasse) avait fait mettre le feu aux poudres avec une petite motion, à savoir qu'un avis de huit jours doit précéder l'étude d'un bill privé en comité. MM. Stevens et Woodsworth ont vu là une manœuvre dangereuse et M. Manion a proposé de laisser mourir la motion sur la table. M. Boulanger y a consenti, à la condition qu'elle protège au moins les deux bills relatifs aux petits ports.

Cette motion a néanmoins provoqué une escarmouche. M. Woodsworth, chef coopératiste, a accusé le gouvernement de dynamiter la session. M. Lapointe a répliqué qu'il est absolument injuste de porter une telle accusation contre le gouvernement. La droite de la Chambre, dit-il, est prête à siéger aussi longtemps, peut-être même plus longtemps que la gauche. La session durera tout le temps qu'il faudra. Si la prorogation ne peut avoir lieu le 18 mai, il y aura ajournement le 12 mai, séance le jour de la sanction des bills par Sa Majesté le 18 mai, puis nouvel ajournement jusqu'au 19 juin.

En somme, leur a dit M. Lapointe: «Si vous voulez la fin de la session le 18 mai, coopérez-y; autrement, notre patience égale et même dépasse la vôtre».

Et pourtant la Chambre des communes a perdu bien du temps. Au moment où elle aurait besoin d'un gros mois, elle n'a plus que dix petites journées à sa disposition pour une prorogation dans quinze jours. Si elle n'avait pas passé cinq semaines sur le traité canado-américain — avec ce résultat qu'elle n'en a pas changé un iota; si elle n'avait pas perdu quinze jours sur le débat purement «politicaux» de la Brea, elle aurait tout le temps qu'il lui faut aujourd'hui. Mais... quand donc les députés acquiesceront-ils de l'expérience utile à eux-mêmes et à leurs mandataires?

Pour les chômeurs
Depuis l'adoption de la première loi des allocations de chômage jusqu'au 31 mars dernier, le gouvernement fédéral a déboursé \$345,861,770 en secours, à l'exclusion des prêts aux provinces.

Ce chiffre est contenu dans un rapport préparé par le commissaire du secours au chômage, M. Herford, et déposé hier à la Chambre des Communes.

Les octrois aux provinces pour secours aux chômeurs de 1930 au 31 mars 1939 s'alignent comme suit:

Tait-Favreau

L. FAVREAU, O.O.D.

POUR L'EXAMEN DE VOTRE VUE

Ajustement des verres CORRECTEURS



LE SPECIALISTE L. FAVREAU, O.O.D.

ET SES ASSISTANTS Lucien Hébert, B.A.O., Pierre Crevier, B.A.O., Guy Monette, B.A.O.

Optométristes-Opticiens licenciés Bacheliers en Optométrie BUREAU DU CENTRE

265 S-CATHERINE Est

TEL. LA. 6703 BUREAU DU NORD: 6890, rue ST-HUBERT TEL. CA. 9344

Ile-du-Prince-Edouard \$ 1,261,116
Nouvelle-Ecosse 7,553,963
Nouveau-Brunswick 5,221,544
Québec 56,837,331
Ontario 91,212,025
Manitoba 24,134,029
Saskatchewan 52,791,144
Alberta 16,684,811
Colombie 24,268,668

Le ministère de l'Agriculture a distribué, en plus, environ \$28 millions. Les prêts aux provinces s'élèvent à \$142,733,671, somme qui est allée entièrement aux quatre provinces de l'Ouest, à l'exception de \$2 millions et demi.

Les cultivateurs
Dans tout le Canada jusqu'à date, 41,935 cultivateurs ont recouru à la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers depuis sa mise en vigueur; 6,741, dans la province de Québec, dont 172 dans le district judiciaire de St-Hyacinthe, jusqu'au 31 décembre 1938. C'est ce que le gouvernement a appris hier, en Chambre des Communes, à M. T.A. Fontaine, député libéral de St-Hyacinthe.

Une ordonnance concordataire est intervenue en 4,513 cas dans la province de Québec. Jusqu'au 31 décembre 1938, l'administration de la loi a exigé la somme de \$2,395,514.77 dans tout le Canada et celle de \$411,937.57 dans la province de Québec.

Le C. N.
La moyenne du taux d'intérêt sur les valeurs du Canadian National détenues par des compagnies, des banques et des particuliers est de 3.973%, a répondu hier le gouverneur en une question de M. John Blackmore, chef du groupe parlementaire du crédit social.

Depuis la constitution du Canadian National en corporation en 1921, les porteurs des titres du Canadian National ont reçu en intérêts, en dividendes et en bonis, le montant total de \$798,849,855. Cette somme comprend les bonis versés sur les valeurs rachetables avant l'échéance, mais ne comprend pas l'amortissement ou l'escompte sur les valeurs émises moins qu'au pair.

Le ministère a également informé M. Blackmore que la somme totale des valeurs du Canadian National qui ont été rachetées depuis 1921 s'élève à \$473,174,707.54. Ce qui ne comprend pas \$34,879,252.86 d'obligations à perpétuité de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique à 4%, qui, aux termes de l'arrangement intervenu avec les porteurs de ces titres, ont été échangées contre des obligations garanties du gouvernement à 2%. Il est impossible, cependant, de déterminer quelle est la part des obligations qui détiennent des personnes résidant au Canada et quelle est celle des personnes habitant en dehors du pays.

Les ports
De la somme de \$134,663.04 dépensée par le Conseil central des ports nationaux, \$10,343.39 ont été chargés au port de Québec et \$72,070.04 au port de Montréal, a appris au gouvernement M. Parent, député libéral de Québec-Ouest-Sud.

A Ottawa

Le prix garanti du blé

Il vaut mieux dépenser pour le blé et les agriculteurs de l'Ouest que pour des engins de guerre — Les Sudètes dans la vallée Fraser

Ottawa, 2. (par Alfred Ayotte). — Pendant qu'à la Chambre des communes hier le député coopératiste Douglas, de Weyburn, soutenait qu'il vaut mieux dépenser de l'argent pour le blé et les agriculteurs de l'Ouest que de dépenser à fabriquer des engins de guerre, le sénateur Antrobus Griesbach, libéraliste jusqu'à la mort, réclamait au Sénat des munitions, plus de munitions. En parolant d'un dyslexique célèbre, on pourrait lui mettre dans la bouche, cette ritournelle:

Munitions, munitions, Ma seule passion, ma seule passion.

Voilà les débats d'hier: un député veut féconder le blé qui lève; un sénateur veut faucher un peu noble blé qui lève aussi: la jeunesse du pays. Mais il faut dire à la décharge des sénateurs qu'il y a parmi eux quelques exceptions, et à la charge des députés que l'on compte dans leurs rangs de trop nombreux munitionnaires.

Résumons d'abord le débat sur le budget Dunning, qui s'est déroulé à la Chambre des communes:

Le député Douglas greffe sur le débat budgétaire ses griefs contre le gouvernement à propos de sa politique du blé. Il proteste contre la décision du gouvernement de garantir pour le blé un prix inférieur à 80 sous le boisseau. (L'an dernier, le gouvernement fédéral a dépensé environ \$48 millions pour le maintien du prix du blé à 80 sous. Cette année, il veut garantir un prix moindre). En dépensant \$48 millions pour le blé de l'Ouest, dit-il, le gouvernement a consacré là environ le dixième de son revenu total. Cette perte — M. Douglas emploie le mot — est considérablement inférieure à celle de \$63 millions que le gouvernement se dispose à faire pour fabriquer des armements. Sa dépense va équivaloir à 14% du revenu national, et les \$132 millions qu'il dépense annuellement en intérêt sur la dette équivalent à 26%. Une industrie, ajoute M. Douglas, qui embrasse 300,000 agriculteurs et leurs familles et des centaines de mille hommes d'affaires et les chemins de fer, etc., exige protection.

Enfin, M. Douglas a accusé le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, d'avoir saboté l'office des grains en modifiant sans scrupule la fin pour laquelle il avait été établi. A plusieurs reprises les ministres

A Ottawa

La révolte d'un député libéral

Le Dr Fleming votera pour l'amen-dement coopératiste

Le budget Dunning est une "trouille débridée envers l'électorat de l'Ouest"

Ottawa, 2. (par Alfred Ayotte). — Est-ce la désagrégation du puissant parti libéral qui commence?

Hier soir, le député libéral de Humboldt, M. le docteur H.R. Fleming, s'est révolté contre son parti et a annoncé qu'il votera pour l'amendement coopératiste lors du scrutin qui clora le débat sur le budget. On prévoit que ce vote aura lieu aujourd'hui. En Chambre, le parti libéral paraît imposant: il compte encore 179 députés, mais le parti est travaillé intérieurement depuis son avènement au pouvoir, surtout depuis deux ans. De temps en temps, il se produit des lésions qu'on cherche à répléter au plus tôt. Ce n'est pas toujours facile. Depuis quelques semaines, il est clair que le parti, avec sa politique d'armements et sa politique de chômage et d'agriculture, perd du terrain à la fois dans le Québec et dans les Prairies.

Le député Fleming est l'un des députés libéraux qui aiment garder leurs couleuvres franches. Il n'a pas hésité à dénoncer la politique fiscale du gouvernement fédéral et à qualifier de "trahison débridée envers l'électorat de l'Ouest" le budget Dunning.

Le député de Humboldt soutient que les agriculteurs de l'Ouest ne peuvent vivre si le prix du blé est de 60 cents le boisseau. Le prix minimum à leur garantir doit être de 80 cents le boisseau. Je vais continuer, dit-il, à lutter pour les 80 cents le boisseau et pour le bon à l'emblavure.

M. Fleming a ensuite accusé le député libéral Johnson de défendre avec bravoure les agriculteurs de l'Ouest en dehors de la Chambre, mais de se faire tout miel en Chambre en présence du premier ministre, M. King, et d'oublier l'Ouest, les agriculteurs et ses électeurs.

Il ne peut être question pour M. Fleming de voter pour l'amendement conservateur au budget: il le trouve plus mauvais que le budget Dunning.

Parlant des conservateurs, M. Fleming dit qu'ils sont des Tories. Selon lui, il y a plusieurs sortes de Tories: les *Toronto Tories*, comme le député Church; les *Sincere Tories*, comme Dave Spence; les *Insincère Tories*, comme le député Perley, de Qu'Appelle; et les *Libéraux Tories*, souvent plus Tories que les vieux Tories.

Aussi bien parti, M. Fleming pique ensuite M. Woodsworth.

— Vous avez crié contre la province de Québec, dit-il, parce qu'elle a une loi du cadenas, mais pour quoi avez-vous réclamé le cadenas l'autre jour contre une publication que vous appelez naziste, à Winnipeg? Ou est votre liberté de parole? Deux poids deux mesures?

— Etes-vous en faveur de la loi du cadenas de Québec? lance M. MacPhail.

M. Fleming a poursuivi son discours comme si rien n'était.

A Ottawa

Est et Ouest

Est et Ouest, éternel conflit: East Side, West Side...

Le docteur Hyndman, député conservateur de Carleton, a repris un passage du discours de M. Fair et a rappelé aux libéraux leur promesse de réduction des prix des instruments aratoires. Le gouvernement n'a rien fait, et les agriculteurs attendent toujours, dit-il. M. Hyndman a protesté contre la dépense excessive du monument aux morts, en construction à Ottawa même (\$1,300,000). De grâce, usons de bon sens! dit-il.

M. Winkler, député libéral de Lisgar, a fait observer que la qualité du blé canadien est un aspect du problème qu'on oublie souvent dans la discussion. Son contenu de gluten en fait un excellent blé pour mélange avec d'autres blés de climats plus chauds. Notre blé n° 2, dit-il, se vend en moyenne 26c de plus que le meilleur blé argentin et 8 cents et demi de plus que le meilleur blé australien. Il a proposé la nomination d'une commission d'experts en blé pour étudier le contenu de protéine dans les blés.

Le député libéral de Bruce, M. Tomlinson, réplique aux députés de l'Ouest. Il dit que les créditistes et les coopératistes ne tiennent pas suffisamment compte dans leurs discours des problèmes de l'Est. L'Est est prêt à coopérer. Ainsi, dit-il, l'Ouest, au lieu de critiquer le gouvernement, dit-il, l'opposition devrait aider aux chômeurs à trouver du travail. Il a cité son comité comme un modèle de bonne administration.

Des maires français visiteront les États-Unis

Paris, 2. — Un certain nombre de maires français, à la tête desquels se trouve M. le Provost de Launay, président du conseil municipal de Paris, ont l'intention de visiter les États-Unis ce mois-ci et d'accomplir le tour du monde par le 16 à bord du *Champlain*.

Cette visite servira à "intensifier les liens d'une amitié qui de tous temps a servi la cause de la justice et de la liberté", suivant un câblagramme de M. de Launay à M. Fiorello La Guardia, maire de New-York. La suite du président du conseil municipal comprendra des personnalités représentatives des principales villes de France telles que Bordeaux, Marseille, Orléans, Lille, Nice et probablement Strasbourg. L'on espère que M. Herriot, maire de Lyon, pourra accompagner la délégation.

A leur arrivée aux États-Unis, les

A Ottawa

M. Griesbach veut des munitions

Marine et milice — La protection des États-Unis — L'alliance contre Hitler

Ottawa, 2 (Par Alfred Ayotte). — Le sénateur conservateur d'Edmonton, M. Griesbach, l'homme au beau prénom d'Antrobus, veut des munitions, plus vite que ça, ça presse. Le gouvernement Bennett, dit-il, était au pouvoir pendant les années où la vague était au désarmement général. Il n'a donc pas armé. Mais on vit sous la menace de la guerre depuis que le gouvernement King est au pouvoir. Il faut donc armer et armer vite. M. Griesbach reproche au gouvernement actuel d'aller trop lentement et de lésiner sur les millions pour doter le pays des moyens de défense les plus modernes et des engins de mort les plus efficaces. Contre quel ennemi? Après ce que vient de déclarer Hitler, à propos des États-Unis et du Canada, il est bien difficile de savoir contre quel ennemi le Canada a l'obligation de s'armer.

Mais, M. Griesbach n'est pas désarmé par les déclarations nettes et catégoriques du chancelier allemand. Peut-être son discours était-il dans le réfrigérateur depuis quelques jours? Cependant, ce père conscript reste facilement désarmé, quand on l'interrompt au Sénat. Il n'a pas la réplique facile, le brave conservateur d'Edmonton. MM. les sénateurs Dandurand et Murdoch, entre autres, lui ont donné du fil à retordre pendant quelques minutes. Enfin, il a réussi à passer à travers son discours, greffé sur un avis de motion qui date de quelques jours.

Programme naval

En proposant l'ajournement du débat, le sénateur conservateur de Montréal, M. Ballantyne, a demandé qu'on donne suite au rapport Jellicoe, recommandant un programme naval pour le Canada. M. Ballantyne repartira.

Comme on voit, les sénateurs conservateurs sont engagés sur une belle pente. Ils sont en train de nous faire croire qu'ils n'ont pas de petits-fils et qu'ils ignorent totalement l'art d'être grands-pères.

Voici un résumé du débat:

Selon M. Griesbach, le Canada est ou à la veille d'une guerre ou déjà entré dans une guerre, entendons dans la participation. La Grande-Bretagne et la France se sont unies contre Hitler, dit-il. Elles offrent leur appui à de petits pays exposés à l'invasion allemande. Comme preuve de sa sincérité, l'Angleterre est allée jusqu'à la conscription. Associé à la Grande-Bretagne, dit-il, le Canada de-

Les Sudètes

M. Harry Barber, conservateur de Fraser-Valley, a qualifié le discours du budget: défaitiste, banquier, etc. Le parti libéral a été par ce discours qu'il a fait à la tâche suprême, qui était de ramener la prospérité. Il a cherché à confier sa besogne à des commissions, aux gouvernements provinciaux, aux hommes d'affaires. M. Barber a ensuite protesté contre l'augmentation des dépenses contrôlables. Puis il a averti le gouvernement que l'établissement de Sudètes dans la vallée Fraser va être un désastre pour les nouveaux venus, pour les municipalités qui auront à maintenir le secours direct. "Je tiens à protester, dit-il, contre l'établissement de ces gens sur des terres où ils n'ont aucune chance de réussir".

Plus tard, M. Barber a également protesté contre l'envoi de matériel de guerre au Japon et à d'autres pays qu'il considère comme des agresseurs, au moins en puissance.

M. Norman Jaques, créditiste de Welaskin, a fait son discours en lisant une série de résolutions reçues de son comté, relatives aux textiles, à l'embargo sur les envois de matériel de guerre, etc.

Le sé placer le discours de M. Fleming, qu'on trouve ailleurs.

Le député créditiste de Camrose, M. Marshall, a analysé les trente-deux budgets des administrations libérales. Il a obtenu le bilan de 21 déficits et de 11 surplus. Il estime que les banques profitent de réductions d'impôts depuis 1931. Il ne trouve pas cela juste.

M. Grant, député libéral de Kings, n'aime pas parler devant une salle vide. Ce n'est pas ma faute, dit-il, si la salle est vide en ce moment, mais c'est mon prédecesseur, le député de Camrose, qui l'a fait vider par son discours ennuyeux. Il se demande ensuite pourquoi M. Lawson a fait tant de tapage avec la suppression de la taxe d'accise de 3 pour 100 sur les importations. Il prétend que si le gouvernement libéral n'avait pas à payer les pots cassés de l'administration Bennett, il aurait des surplus.

Le député conservateur Esling et le député créditiste Needham ont aussi parlé.

Le débat sur le budget Dunning se clora vraisemblablement aujourd'hui par un vote.

Le prix Pulitzer

New-York, 2 (A.P.). — Des prix Pulitzer ont été accordés à quatre journalistes américains, dont trois pour le travail qu'ils ont accompli afin de tenir les États-Unis parfaitement au courant de la situation internationale, et à deux journaux qu'ils ont rendus au public.

Voici les gagnants:
M. Louis P. Lochner, chef du bureau de l'Associated Press, \$500;
Le *Daily News* de Miami, Floride, médaille d'or de \$500 pour une campagne contre le conseil d'administration de cette ville;

Le *Waterbury-Republican-American*, mention honorable pour une campagne qu'il fit en faveur de l'artisanat;

M. R. G. Callvert, du *Portland Oregonian*, pour son travail de rédacteur en chef, \$500;

M. Thomas L. Stokes, de la *Scraps-Howard Newspaper Alliance*, pour son travail de reporter, \$1,000;

M. Charles Erner, du *Daily Oklahoman*, pour ses caricatures, \$500.

Dans la section de la littérature et des arts, les prix suivants ont été décernés:
\$1,000 à Marjorie Kinnan pour son roman intitulé *The Yearling*;

\$1,000 à Robert E. Sherwood pour sa pièce de théâtre *Abe Lincoln in Illinois*;

\$1,000 à M. Frank Luther Mott

vient l'allié des États déterminés à résister aux dictateurs. Nos moyens de défense n'intéressent pas que nous, mais aussi nos alliés et nos amis.

Puis M. Griesbach révèle pourquoi nous irions nous battre: "Si, tout en déclarant notre solidarité avec les amis de l'idéal démocratique et des libertés politiques et religieuses, nous négligeons d'appuyer notre alliance sur notre force armée, nous serions l'objet de la risée et du mépris du monde entier".

La suite du discours fait croire que M. Griesbach est presque convaincu que Hitler ne ferait qu'une bouchée des pays "démocratiques" dont le Canada. Voici comment il s'exprime: "Devrons-nous rester tranquilles à nos propres frontières pendant que les nations du Commonwealth seront défaits les unes après les autres? Devrons-nous attendre que la Grande-Bretagne soit conquise ou réduite au rang de puissance de deuxième ordre pour tomber à notre tour victimes du conquérant?"

Les États-Unis

Plus loin: "On nous dit que les États-Unis nous protégeront. Très bien, mais si les États-Unis nous protègent complètement, ce sera peut-être au prix de notre souveraineté".

En outre, d'après lui, si les États-Unis étaient neutres, alors que la France et l'Angleterre seraient en guerre avec l'Italie et l'Allemagne, ils ne viendraient pas bombarder un croiseur ennemi dans le port de Halifax.

Le sénateur d'Edmonton ne peut comprendre la mentalité des gens qui ne se rendent pas compte que les premières lignes de défense du Canada sont en dehors du Canada, en Europe.

En critiquant les crédits militaires du ministre Mackenzie, M. Griesbach prétend que le gouvernement King développe surtout l'aviation parce que c'est l'armement qui coûte le moins cher. C'est un tort, selon lui. Il faut aussi armer le pays en marine et en milice.

M. Griesbach s'attarde longuement à disséquer le programme des armements pour l'année 1939-40, puis il recommande l'organisation au pays d'une vaste industrie d'armements. Ça donnerait du travail aux chômeurs, dit-il.

Après les remarques de M. Ballantyne, le Sénat adopte en deuxième lecture le bill des amendements au code criminel, puis s'ajourne à cet après-midi.

Les rennes à leur abri printanier

Ottawa, 2. — L'entreprise canadienne d'élevage du renne accuse toujours des progrès satisfaisants, d'après les rapports qu'a reçus le Département fédéral des mines et des ressources de la station d'élevage de rennes située dans la région du delta Mackenzie, Territoires du nord-ouest. Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.

pour son *Histoire des magazines américains*;

\$1,000 à Carl van Doren pour sa biographie de Benjamin Franklin;

\$1,000 à M. John Gould Fletcher pour un recueil de poésies;

\$1,500 à M. Danti Fiorelli, de West-Wood, New-Jersey, prix de musique;

\$1,500 à M. Peter Cook, de Kings-ton, New-Jersey, prix d'art.

Les maires reviendront en France, les uns sur l'île-de-France, les autres sur la Normandie.

Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.

Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.

Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.

Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.

Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.

Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.

Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.

Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.

Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.

Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.

Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.

Le principal troupeau du gouvernement est maintenant d'environ 3,500 têtes, et il a passé une excellente saison dans son refuge d'hiver. On l'a transporté au cours de la dernière semaine de mars sur l'île Richards, endroit avantageux, spécialement choisi pour la période où les rennes mettent bas, soit d'avril à juin inclusivement. Sur l'île, il y a beaucoup de bosquets et il pousse beaucoup d'herbe et de l'alche, la nourriture préférée des rennes, l'été.



LE NOUVEAU GILET SPORT "LATOUR"

